



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



hist. 812 7233

liolo faitel en 1967

801085

Ambassade

801085
AMBASSADES

801085
DE M. LE COMTE

DE GUILLERAGUES

ET DE M. GIRARDIN

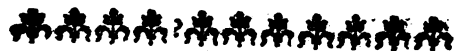
auprès du Grand Seigneur.

AVEC PLUSIEURS PIECES CURIEUSES ,
tirées des Memoires de tous les Ambassa-
deurs de France à la Porte, qui font connois-
tre les avantages que la Religion, & tous
les Princes de l'Europe ont tiré des Allian-
ces faites par les François avec Sa Hauteffe,
depuis le Regne de François I. & particu-
lièrement sous le Regne du Roy , à l'égard
de la Religion ; ensemble plusieurs Descrip-
tions de Festes , & de Cavalcades à la ma-
niere des Turcs , qui n'ont point encore esté
données au Public, ainsi que celle des Ten-
tes du Grand Seigneur.



A LYON,
Chez THOMAS AMAULRY , rue
Merciere au Mercure Galant.

M. DC. LXXXVIII.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.



LE LIBRAIRE au Lecteur.

 *'USAGE du Thé, du
Caffé & Chocolat, est
si pratiqué en Europe
depuis quelques années par son
utilité, & nous avons une obliga-
tions particuliere au Sçavãt Mon-
sieur de Blegny, Conseiller Mede-
cin Artiste ordinaire du Roy & de
Monsieur, & proposé par ordre de
Sa Majesté à la recherche & ve-
rification des Nouvelles decouver-
tes de Medecine à Paris, d'avoir
mis en lumiere un Livre qui traite
de l'usage que l'on doit faire de
ces boissons & de leurs utilitez; que
je croy estre obligé de reïterer que
ce Livre se vend à Lyon, chez le
Sieur Amantry pour 30. sols relié.*

à 2

L'on donnera à l'avenir le Mercure Galant regulierement tous les Mois le 6. & 7. Iours ceux qui voudront que l'on leur envoie auront soin de faire payer par avance. 3. ou 6. Mois, & affranchiront les Ports de Lettres. Le prix sera toujours de 20. sols chaque volume que l'on fournira.

L'on recommencera à distribuer le Journal des Sçavans sans faute la Semaine d'après la S. Martin.

+++++

*LIVRES NOUVEAUX
du Mois d'Aoust 1687.*

ESsais de Morale & de Politique, où il est traité des Devoirs de l'Homme considéré comme particulier & comme vivant, en société de l'origine des sociétés civiles, de l'Autorité des Princes & du

Devoir des fujets, 12.2.v.30.f.

Ambassades de M. le Comte de Guilleragues & de Monsieur Girardin auprès du Grand Seigneur avec plusieurs Pieces curieuses, tirées des Memoires de tous les Ambassadeurs de France à la Porte, qui font connoître les avantages que la Religion, & tous les Princes de l'Europe ont tiré des Alliances faites par les François avec Sa Hauteſſe, depuis le Regne de François I. & particulièrement sous le Regne du Roy, à l'égard de la Religion; ensemble plusieurs Descriptions de Festes, & de Cavalcades à la maniere des Turcs, qui n'ont point encore esté données au Public, ainsi que celle des Tentes du Grand Seigneur.

Philosophia vetus & nova
Colbert, 12.6.v.9.liv.

Le Code du Conseil ou Règlement concernant la procédure du Conseil Publié le 9. juillet 1687. in 24. 15. s.

Oraisons Funebre de Monseigneur le Prince, par le R. P. Bourdalouë prononcé en 1687 in 4. 30. s.

Remarques sur la Langue Françoise de M. de Vaugelas, utiles à ceux qui veulent bien parler & bien écrire, nouvelle édition revûë & corrigée avec des Notes par M. de Corneille de l'Academie Françoise; 12. 2. vol. 4. liv. 10. sols.

Le Malheur de l'Amour, où Leonord d'Yvré, 12. 30. sols.

Discours sur les Anciens de M. Loge-Pierre Auteur de l'Anacreon, 12. 25. s.

Continuation des Essais de

Morale, contenant des Reflexions Morales sur les Epîtres & Evangiles depuis le Dimanche de l'Octave de Pâque jusqu'au dixième Dimanche, après la Pentecôte, par M. Nicole, 12. 2. v. 5. l.

Vérité de l'Eglise ou refutation du Systeme in 12. 50. f. par M. Nicole.

L'on continue à distribuer les Observations des Fièvres de feu M. Spon, troisième édition, 12. 20. f.

Le Voyage de M. le Chevalier Chardin, en Perse & aux Indes Orientales par la Mer Noire & par la Colchide, qui contient le Voyage de Paris à Ispahan avec 18. grandes figures en taille douce, 12. 2. v. 4. l.

Toutes les œuvres de M. Varrillas se distribuent chez le

Sieur Amaulry , à Lyon , Sça-
voir ,

Histoire de Charle-Neuf ,
in 4. 2. v. 12. l.

— Idem in 12. 3. vol. 3. 10.

Histoire de François premier
in 4. 2. vol. 12 . . .

— Idem in 12. 4. v. 6. l.

Education d'un Prince , 12.
2. v. 3. liv.

L'Histoire des Heresies , in
4. 4. vol. 24. l.

— Idem 12. 8. v. 14. liv.

Réponse de M. Varillas à M.
Burnet; in 8. 3. l. dans un Mois.

L'Histoire de Louis douzié-
me , 4. 3. v. 18. l.

— Idem , in 12. 6. vol. 11. l.



AMBASSADES

A

CONSTANTINOPLE.

L'IGNORANCE & la facilité des Peuples à prendre toutes les impressions qu'on leur veut donner, jointes à l'artifice malicieux des Politiques, & à la jalouse envie des Princes qui sont blesez de l'éclat de la gloire des Monarques leurs voisins, sont souvent cause

A



des bruits qui se répandent au desavantage des Grands Souverains , touchant les choses mesmes dont ils devroient recevoir par tout autant de louanges , qu'ils en reçoivent de ceux qui aiment à rendre justice. Aussi semble - t - il estre impossible que le monde entier fust , ou malicieux , ou aveugle , quand ces puissans & pieux Monarques travaillent pour les interests du Ciel , & que mesme toutes les Nations Etrangères tirent d'heureux avantages d'une Alliance qui semble n'avoir esté contractée que pour leur utilité , & qui est fort éloi-

gnée d'avoir aucun des motifs dont ils veulent que le Public soit persuadé. Cependant ce qui leur est le plus glorieux, est le plus empoisonné par la malice, & par l'envie. Le nom de Turc ayant quelque chose qui effraye les Peuples, & qui attire leur indignation & leur colere, on leur fait croire aisément que des Alliances avec des Infidèles & des Barbares, sont des choses que l'on se doit reprocher. On en présuppose qui produisent des effets très-désavantageux à la Chrestienté, bien que le contraire soit connu de toutes les person-

nes qui ont un peu de discernement , & l'on parle ensuite de l'Alliance du Roy avec la Porte , comme si ce Monarque y avoit seul des Ambassadeurs , & que son Alliance fut d'une autre nature que ces des autres. Il est vray que chacun estant considéré à la Cour des Ottomans selon sa puissance , & les Turcs ne regardant tous les Souverains que selon le bien ou le mal qu'ils leurs peuvent faire , le Roy y doit estre en grande consideration. Joignez à cela que l'Alliance des Rois de France avec la Porte est fort ancienne , & que pendant un

A CONSTANTINOPLE. 5
tres-grand nombre d'années ,
toutes les Nations de l'Euro-
pe ont eu recours à la Baniere
de France pour trafiquer dans
toute la Turquie. Elles en ont
mesme encore besoin quand
elles sont en guerre avec Sa
Hautesse ; & c'est par cette
raison que les Venitiens con-
tinuent presentement en Tur-
quie le mesme commerce
qu'ils pourroient faire s'ils
jouïssent d'une pleine Paix.
Toute l'Europe n'a pas seu-
lement tiré de grands avan-
tages pour son Commerce
de l'Alliance de nos Rois
avec la Porte ; mais cette
Alliance a esté tres-utile à la

Religion depuis le regne de François I. Le Roy qui l'a trouvée faite par ce Monarque , & renouvelée par tous les Rois qui ont regné après luy , a cru devoir faire la même chose pour le bien de toute la Chrestienté , & pour l'avantage de la Religion Catholique, & comme tout fleurit, & prend de nouvelles forces depuis qu'il a pris le soin de gouverner son Royaume , & que ce qui est avantageux à l'Etat & même à l'Europe entière , reçoit toujours de l'accroissement, tous les Ambassadeurs qu'il a eus à la Porte, ont non seulement renouvelé les

anciennes Capitulations, mais ils en ont encore obtenu de nouvelles en faveur du Commerce & de la Religion. Cela n'a pas empêché que ce Prince n'ait fourny des Troupes à l'Empereur, avant que ses armes victorieuses eussent fait apprehender des secours qui auroient donné un nouvel éclat à la réputation qu'il s'étoit faite. La Bataille de Saint Godart en est une preuve. Ses Troupes en revinrent avec trop de gloire, & en ont trop acquis depuis ce temps-là, pour avoir sujet de croire qu'on leur laisseroit quelque occasion de l'augmenter.

Puisque j'ay commencé à vous parler de l'Alliance des Rois de France avec la Cour Ottomane, je vais vous entretenir de ce que la plupart de ses Monarques ont fait, & de ce qu'a fait le Roy. C'en est pas qu'il n'ait esté traversé à la Porte par ceux mêmes qu'il y obligeoit tous les jours, & que dans le temps qu'on cherchoit à condamner une Alliance dont on tiroit tant d'utilité, le Grand Visir ne refusast le Sopha à l'Ambassadeur de France. Cela marque le peu de pénétration des Peuples, puisque le Roy ne pouvoit donner

le mouvement aux affaires de la porte pendant qu'il y estoit broüillé, & qu'on refusoit à son Ambassadeur ce qu'on avoit accordé à ceux de tous les Rois ses Predecesseurs. La bonté paternelle de Sa Majesté pour toute l'Europe, l'empêcha alors d'en venir à une rupture entiere. Plusieurs Nations avoient recours à sa banniere, pour continuer leur Commerce. Les Lieux Saints avoient besoin qu'il les protegast ainsi que beaucoup de Monasteres, & tous les Chrestiens qui sont en Turquie avoient tout à craindre, si un Prince Chrestien ne

fust demeuré Allié de la Porte , pour leur donner sa protection. Tandis que le Roy fait tant de bien à l'Eglise , & à l'Europe , on ferme les yeux sur tout ce qu'une genereuse pieté luy fait faire , & on le blâme de ne pas donner un secours qu'on ne veut point recevoir. Cependant ce Monarque à la bonté de souffrir que les Volontaires François grossissent toutes les Armées qui combattent contre les Infidelles. Je ne dis point de quelle utilité ils sont dans ces Armées ; les François sont connus par tout, mais on sçait distinguer aujourd'huy la va-

A CONSTANTINOPLE. IT
leur & l'experience de ceux
qui ont appris l'Art de la
Guerre sous LOUIS LE
GRAND. Dans le mesme
temps que Sa Majesté prote-
ge tous les Chrestiens en Tur-
quie , & que les Volontaires
François exposent leur vie
dans toutes les Armées qui
s'opposent aux desseins des
fiers Ennemis de nostre Re-
ligion, ce Prince voulant em-
ployer tous les momens que
luy procure la paix qu'il a
donnée à l'Europe , cherche
une troisiéme maniere de fai-
re triompher l'Eglise , & dé-
truit dans ses Etats une He-
resie , qui loin d'avoir esté a-

batuë depuis plus d'un Sieclè
 qu'on avoit teû, ours travaillé
 à la détruire, n'avoit jamais
 reçû nulle atteinte qui la
 menaçast de son entiere rui-
 ne, que depuis le regne de
 Louïs XIV. Si ce Monarque
 en a triomphé, & s'il a pro-
 tegé les Chrestiens en Tur-
 quie, ces avantages qu'il a
 remportez pour la gloire de
 l'Eglise, ne sont deus qu'à sa
 conduite. On a voulu tra-
 verser ce qu'il a fait en Fran-
 ce pour la Religion, par des
 Liges, qui luy suscitant de
 nouvelles Guerres, l'auroient
 empêché d'agir, & il n'est
 rien que l'on n'ait mis en usa-

A CONSTANTINOPLE. 13
ge pour le broüiller avec Sa
Hautesse pendant les démê-
lez qu'il avoit à Constantino-
ple pour le Sopha ; ce qui au-
roit attiré la ruine des Lieux
Saints , avec celle de toutes
les Eglises qui sont en Tur-
quie , & d'un nombre infiny
de Chrestiens , la Religion
devant aux Rois de France de-
puis François I. toute la pro-
tection qu'elle a trouvée dans
les Etats du Grand Seigneur ,
laquelle a esté de beaucoup
augmenté sous le regne de Sa
Majesté , comme je pretens
vous le faire voir. Cependant
je croy devoir vous appren-
dre pourquoy le Grand Vi-

zir demeura si long-temps sans terminer l'affaire du Sopha qu'il estoit prest d'accorder, & qui n'avoit jamais esté refusé par les Vizirs ses Predecesseurs. Voicy les termes d'une Lettre qu'il fut écrite alors par une personne digne de foy.

Le Vizir , quoy qu'avec peine , sembloit s'y resoudre, mais les Nations Etrangères , jalouses des prosperitez de la France , dont elles n'avoient pû empescher les Conquestes , firent leurs efforts pour empescher que l'Ambassadeur n'eust une Audience qu'ils desespoient de pouvoir obtenir de la mesme maniere , & qui le mettoit si fort au dessus d'eux. Ils employèrent pour cela tous les moyens imaginables , & firent entendre au

A CONSTANTINOPLE. 15
*Vizir, que le Comte de Guilleragues
n'avoit point d'ordre de l'Empereur
son Maître de demander le Sopha ;
qu'il agissoit de luy-mesme ; & de son
seul mouvement ; que si la France
avoit eu un pareil dessein, elle ne l'eust
pas envoyé avec un seul Vaisseau, com-
me elle avoit fait, & que tous les
autres Ambassadeurs estant toujours
venus accompagnés de quatre ou cinq
autres, dans un temps que le Roy n'a-
voit presque point de forces mariti-
mes, il n'y avoit pas d'apparence que
maintenant qu'il est si puissant par
Mer, & par Terre, il envoyast de-
mander le Sopha avec si peu d'appa-
reil.*

Le Résident d'une Puissan-
ce étrangere que je ne veux
point nommer, & qui estoit alors
à la Porte, assuroit, que le Roy ne
songoit qu'à entretenir une bonne
correspondance avec le Grand Sei-
gneur, & qu'il en passeroit par tout où

le Vizir voudroit ; que toute l'Europe se liguoit contre luy , & qu'il n'a voit garde de commencer une Guerre où il ne pouvoit employer que des efforts impuissans , estant assez empesché à résister à ses Ennemis de delà.

Toutes ces raisons persuaderent le Vizir, dont l'orgueil ne consentoit qu'avec peine à accorder un honneur que ses Predecesseurs n'avoient jamais disputé , & qui d'ailleurs voyoit à craindre pour sa teste s'il ne soutenoit pas ce qu'il avoit entrepris , la politique des Ottomans estant de ne ceder jamais rien. Voilà que est le caractere de la plupart des hommes. Souvent , lorsqu'ils croient agir pour leurs

A CONSTANTINOPLE. 17.
leurs interets & pour leur gloire , ils travaillent contre ces deux choses. L'orgueil du Vizir , luy fait hazarder non seulement d'avoir la honte de disputer inutilement ce qu'il est ensuite contraint de céder , mais encore de perdre la teste , pour oser mal à propos , exposer la Porte à cet affront , & les Princes qui font agir leurs Ministres à Constantinople , y veulent ruiner le credit d'un Monarque , qui s'enfert autant pour leurs interets , que pour le sien propre. Ainsi le chagrin qu'ils ont de luy devoir quelque chose , l'emporte sur les avan-

B

tages qui en reviennent à la Religion , & sur l'utilité que leurs Sujets en reçoivent. On luy devoit volontiers , si les obligations qu'on luy a n'estoient pas si éclatantes , & ne servent pas à faire paroître sa grandeur ; elle blesse trop les yeux , & il faut tout sacrifier pour luy porter quelque atteinte.

Enfin le Ministre que le Roy avoit à la Porte y ayant esté traversé pendant près de cinq années par ceux mêmes qui publioient avec peu de vray - semblance , comme le demeslé du Sopha le fait voir , que ce Prince regloit tous

A CONSTANTINOPLE. 19
les mouvemens de cette Cour,
fut accommodé à la gloire
du Roy , & M^r le Comte de
Guilleragues alla à Andrinop-
les où il eut audience du
Grand Visir , & du Grand
Seigneur non seulement a-
vec de plus grand honneurs
qu'on en fait à tous les Am-
bassadeurs des Testes couron-
nées, mais qui surpassoient
même ceux qui avoient esté
faits jusques alors aux Am-
bassadeurs de France. Je ne
vous fais point icy le dé-
tail de toutes les Ceremonies
de ces Audiences , qui s'y font
ordinairement , parce que je
vous en ay donné une très-

B 2

exacte description dans mes Lettres de ce temps-là. Je vous diray seulement ce qui se passa de nouveau à la gloire de la France, & de Mr le Comte de Guilleragues, & les nouveaux honneurs qu'il receut, comme si on eust voulu luy faire connoistre qu'on luy rendoit avec plaisir la justice qu'on luy avoit si long-temps déniée.

Les Grands Vizirs avoient toujours choisy eux-mesmer le jour qu'il vouloient donner ces Audiences, & envoyent dire aux Ambassadeurs d'y venir, d'une maniere qui approchoit fort du

A CONSTANTINOPLE. 27
commandement. Le Grand
Vizir envoya prier M^r de
Guilleragues d'y venir le jour
qu'il luy marquoit, en cas que
rien ne l'en empeschast. Le
Lieutenant General des Spa-
his n'avoit jamais esté au de-
vant d'aucun Ambassadeur,
& il alla au devant de luy.
On remarqua mesme que le
Chaux Bachi n'avoit jamais
esté si loin qu'il alla le rece-
voir, ny avec une suite si
nombreuse. M^r de Guiller-
agues eut Audience dans la
Chambre où le Grand Vizir
reçoit Sa. Hauteſſe, & jamais
on n'y avoit reçu d'Am-

B. 3.

bassadeur. Le Vizir entra en
mesme temps que luy , quoy
qu'il ait toujours accoustumé
de se faire attendre , & le
Café qu'on ne donnoit jamais
aux Ambassadeurs qu'après
que le Grand Vizir l'avoit re-
ceu , leur fut présenté dans
un mesme temps. A l'égard
des Vestes le nombre fut de
trente , au lieu qu'il n'avoit
toujours esté que de vingt
ou vingt & une. Quant à
ce qui regarde l'Audience du
Grand Seigneur , Sa Hauteſſe
n'avoit jamais esté entiere-
ment decouverte en rece-
vant un Ambassadeur , c'est-
à dire , qu'Elle avoit toujours

esté à demy cachée dans son Trône, & Elle y parut à decouvert pendant l'Audiance qu'elle donna à M^r de Guileragues. Elle fit plus ; Elle luy parla & écouta sa harangue toute entiere, au lieu qu'Elle ne parle jamais aux Ambassadeurs, dont la coûtume est de commencer seulement leur harangue, après quoy ils la donnent par écrit. Les Ambassadeurs n'avoient pas eu le pouvoir jusque-là de faire entrer plus de trois personnes, & M^r de Guileragues eut l'avantage d'être accompagné de sept ou huit, sans y comprendre

trois Religieux du nombre desquels estoit le Procureur de la Terre-Sainte. Sa suite eut aussi dix ou douze vestes de plus qu'on n'en donne à celle des Ambassadeurs. Toutes ces ceremonies furent écrites par le Tescrihfar Emini ou Maistre des ceremonies, pour servir de reglement à l'avenir, & M^{re} de Guilleragues demanda qu'elles ne fussent pas seulement écrites dans le Ceremonial, mais aussi dans les Archives de l'Empire. Sa suite eut encore trente vestes à l'Audience dans laquelle il prit congé du Grand Visir.

On.

On ordonna vingt quatre chevaux & autant de chariots pour conduire son Equipage à Constantinople, quoy que les Ambassadeurs y doivent retourner à leurs dépens. Il obtint près de quatre-vingts Commandemens & Barats ou Lettres de la Porte pour des marchands François Negocians au Levant, pour les Eglises des Chatholiques qui sont dans les Estats du Grand Seigneur, pour les Missionnaires établis en differents endroits, pour les Eglises de Galata, & pour les Religieux établis au S. Sepulchre & a Bethléem. Il faut remarquer

C

qu'outre l'avantage que l'Eglise & le Commerce reçoivent de ces nouveaux Commandemens, il y a d'anciennes Capitulations qui sont renouvelées de temps en temps, & que les commandemens dont il s'agit, en font ou de nouveaux articles, ou des ordres pour faire exécuter ceux auxquels les Officiers du Grand Seigneur avoient contrevenu en des lieux éloignez de la Porte. On voit dans ces anciennes Capitulations combien toute l'Europe est redevable à la Baniere de France, dont toutes les Nations se ser-

voient, la France seule entretenant alors un Ambassadeur à la porte pour le bien de tant de Peuples, & pour empêcher la ruine des saints Lieux, & les Roix de France en ayant esté remerciez par plusieurs Brefs des Papes, comme je vous le feray voir dans la suite. Je ne vous envoie point les anncienes Capitulations, parce qu'elles sont imprimées en beaucoup d'endroits, mais voicy les Commandemens obtenus par M^r de Guilleragues peu de temps avant sa mort & que vous ne trouverez pas ailleurs que dans cette Lettre.



LISTE

DES COMMANDEMENS
obtenus à la Porte par M.
le Comte de Guilleragues
pendant son séjour à An-
drinople.

POUR LE CAIRE.

I.

UN Commandement autorisé de
la main du Grand Seigneur,
portant que les Marchands de la
Nation Françoisse au Caire n'ayent
pas à payer pour leurs Marchandises
plus de trois pour cent de Doüane, &
qu'au cas que les Doüaniers pour aug-
menter leurs avantages veuillent esti-
mer les Marchandises plus qu'elles

A CONSTANTINOPLE. 29
ne valent, ils soient obligez de recevoir de la Marchandise en payement au lieu d'argent.

L'avantage de ce Commandement est tres-considerable puisque les Marchands n'ont plus à payer que trois pour cent, au lieu de trente qu'ils ont payé jusqu'icy.

II.

Un Commandement autorisé de la propre main du Grand Seigneur, pour rendre nul l'accord fait par le sieur du Seglas Consul du Caire, touchant le party du Sené qui portoit chaque année un prejudice tres-considerable à la Nation du Caire, avec défense de la charger pour l'avenir de l'achapt de cette Marchandise & autres contre la volonté des Marchands; de plus de ne pas se saisir des Piastras Levclianes qui viennent sur

les Bastimens François, & d'en rendre l'équivalent, en pareille & autres Monoyes, au prejudice des Negocians de la Nation Française.

Par ce Commandement la Nation du Caire épargne huit à dix mille Ecus pour le party du Sené, & profite de quatorze pour cent qu'elle perdrait sur l'échange de ses Monnoyes.

III.

Un Commandement contre Selim Kiaia de la Milice du Caire, pour l'obliger à la restitution de mille cinq cens piastres qu'il a prises mal à propos sur des Bastimens François arrivez à Alexandrie, en vertu d'une Promesse du sieur Rohanet Medecin, qu'il luy avoit arrachée des mains, & qu'il a mal traité pour

A CONSTANTINOPLE. 31
avoir porté ses plaintes au Bacha
du Caire, avec ordre s'il fait difficul-
té de rendre cette somme, qu'ils sera
conduit à la Porte pour rendre com-
pte de son procédé.

Ce Commandement sera
considerable pour empescher
que l'on ne fasse à l'avenir
de semblables avenies aux
François.

IV.

Un Commandement contre les
Corsaires de Barbarie, c'est à dire de
Tunis, d'Alger & de Tripoli, pour
empescher leurs Pirateries, voulant
entrer dans les Ports, & s'avancer
sous les Forteresses du Grand Seigneur
pour se saisir des Batimens François
qui y seront, avec ordre à tous Of-
ficiers & agas des Chasteaux qui sont
à la Marine, de les défendre & pro-
teger contre leurs insultes, portant de

plus que s'il arrive que les Corsaires enlevent de ces Bastimens, Marchandises & Personnes Françoises, & les menent dans leurs Ports, ils ayent à faire rendre lesdits Bastimens, Marchandises & Personnes Françoises qui seront mises en liberté sans aucune contradiction.

Ce Commandement est tres singulier & tres extraordinaire, n'ayant jamais esté accordé jusqu'à present, & fera qu'à l'avenir les Commandans des forteresses maritimes du Grand Seigneur seront plus vigilans à proteger les Batimens François, pourveu que les Consuls ayent soin de le faire bien valoir.

V.

Un commandement portant que les François fait Esclaves se trouvant au Caire, ou à Alexandrie, soient renvoyez à la Porte avec leurs Patrons, pour voir examiner la cause de leur captivité, & les mettre en liberté, s'il ont esté faits Esclaves mal à propos.

Ce Commandement est aussi d'une grande considération pour les Esclaves François qui se trouvent dans les Pays éloignez de la Porte, que leurs Patrons aimeront mieux abandonner que d'entreprendre un si long Voyage.

VI.

Un Commandement au Bacha du Caire pour faire transporter la Nation Françoisse du vieux Fondique.

C v.

où ils sont mallogez, dans un lieu plus commode près de la Marine & de la Douïanne, pour y loger plus commodement.

VII.

Une Lettre du Grand Visir au Bacha du Caire, pour donner plus de force aux Commandemens qui luy seront signifiés

Cette Lettre est pour déclarer la volonté du Grand Seigneur au Bacha du Caire.

VIII.

Une Lettre d'Itassan Efendé Kiaia de la Sultane, au mesme Bacha du Caire, sur le mesme sujet.

P O U R S A I D E .

IX.

Un Commandement pour la Nation Françoisse établie à Saïde, portant que les Marchands ne soient point interrompus ny molestez voulant fai-

A CONSTANTINOPLE. 35
re leurs fonctions comme ils ont fait
de tout temps dans deux Chambres
de Frondique où ils demeurant, pre-
tendant qu'ils sont obligez de payer
cinq cens piaſtres chaque année,
comme on leur a fait payer injuste-
ment pour leur permettre d'y faire
leurs fonctions, avec ordre au Bacha
preſent, de reſtituer les cinq cens
piaſtres qu'il a priſes pour ce ſujet.

Les Marchands François
avoient toujours porté cette
ſomme chaque année à caule
du ſervice qu'ils faiſoient.

X.

Un commandement par le meſme
Bacha, lequel l'oblige de recevoir
toutes les eſpeces de Monnoyes qui
paſſent au treſor du Grand Seigneur,
& ne pas pretendre des piaſtres Le-
velianes au lieu d'Aſlanes pour le
droit de la Doüane, comme il a fait

par le passé, & qu'il ait à rendre quatre cens trente piastras qu'il a prises au delà de ce qui luy estoit dû pour le droit de la Douane.

XI.

Vn commandement portant que des François faits Esclaves se trouvant dans ledit lieu, soient envoyez à la Porte avec leurs Patrons.

XII.

Vn commandement contre les Corsaires de Barbarie, c'est à dire de Tunis, Alger & Tripoly, comme cy-dessus.

XIII.

Vn commandement adresse au Bacha & au Cadis de Saïde pour l'exécution des Capitulations & des Commandemens obtenus en faveur d'icelle, tant pour le present que pour le passé.

XIV.

Vne Lettre du Grand Visir au Ba-

A CONSTANTINOPLE. 37
*cha de Saide portant qu'il ait à ex-
cutor ponctuellement toutes choses
conformément aux Capitulations &
aux Commandemens de la Porte.*

POUR RAMA.

XV.

*Vn Commandement contre le Ba-
cha de Gaza lequel, inquietoit les
Marchands François, les obligeant
de prendre de la cendre par force,
avec défense de ne les pas inquieter
à l'avenir en les obligeant de prendre
semblables Marchandises ou autres
par contrainte, & moins encore de
pretendre une seconde Doüane de
leurs Marchandises ayant payé une
fois à Saide, à Saint Jean d'Arce &
autres Ecbelles, qui ne sont point de
sa dépendance.*

POUR ALEP.

XVI.

*Vn Commandement contre les
Cersaires de Barbarie, c'est à dire*

38 . A M B A S S A D E S
de Tunis , d'Alger & de Tripoli , qui
viendront aux Ports d'Alexandrie,
&c. comme cy-dessus.

XVII.

Vn Commandement portant que
des Corsaires faits Esclaves se trou-
vant ausdits lieux , seront envoyez
à la Porte avec leurs Patrons , comme
cy-dessus.

XVIII.

Vn Commandement adressé au
Bacha & au Codis d'Alep , pour
l'exécution des Capitulations , & de
tous les commandemens obtenus tant
en faveur d'icelles que presentement.

P O U R S A T A L E' E.

XIX.

Vn Commandement contre les
Corsaires de Barbarie , c'est à dire,
de Tunis , Alger & Tripoly , qui
viendront dans le Port de Satalée ,
&c. comme cy-dessus.

XX.

Vn Commandement portant que les François faits Esclaves se trouvant audit lieu , seront envoyez à la Porte avec leurs Patrons , comme cy-dessus.

XXI.

Vn Commandement adressé au Bacha & au Cadis de Satalée pour l'exécution des Capitulations , & de tous les Commandemens accordez , tant par le passé que par le present.

POUR LA MOREE.

XXII.

Vn Commandement contre les Vaisseaux de Barbarie , c'est-à-dire, de Tunis , d'Alger , & de Tripoly ; qui viendront dans les Ports de la Morée , comme cy-dessus.

XXIII.

Vn Commandement portant que les François faits Esclaves se trouvant audit lieu , soient envoyez à la

Porte, comme cy-dessus.

XXIV.

Vn Commandement adressé au Bacha & Cadis de la Morée, pour l'exécution des Capitulations, comme cy-dessus.

POUR L'ISLE DE CANDIE.

XXV.

Vn Commandement contre les Vaisseaux Corsaires de Barbarie qui abordent aux Ports de ladite Isle, comme cy-dessus.

XXVI.

Vn Commandement portant que les François faits Esclaves se trouvant dans ladite Isle, soient envoyez à la Porte, comme cy-dessus.

XXVII.

Vn Commandement qui confirme le Hoget ou Sentence de la Maison que le Sieur de Rouviere possède à la

A CONSTANTINOPLE. 41
*la Canée, laquelle quelques Crean-
ciers de celuy qui la luy a vendue pre-
tendent s'aproprier, sous pretexte
que la Maison devoit payer & sa-
tisfaire aux dettes du Vendeur qui
estoit mort.*

XXVIII.

*Vn Commandement pour la mesme
Maison, lequel oblige tous ceux qui
voudront y demeurer, d'en payer un
loüage honneste, & deffend que des
Bachas & Officiers y logent sans rien
payer, comme il s'est pratiqué par le
passé.*

XXIX.

*Vn Commandement au Bacha &
Cadis de ladite Isle, d'exécuter pon-
ctuellement les Capitulations & tous
les Commandemens accordez, tant
par le passé que pour le présent.*

POVR L'ISLE DE CHIPRE.

XXX.

Vn Commandement portant que le

D

Consul ne soit pas inquieté à l'avenir par les Bachas & Cadis de Chypre qui pretendoient sept & huit cens Piastras de presens, ayant pour ce sujet maltraité le Consul & les Marchands, mais qu'il se contente de recevoir à l'avenir ce qui leur sera présenté volontairement, & sans aucune contrainte.

XXXI.

Vn Commandement contre le Muselom & le Defterdar de l'Isle de Chypre, portant qu'ils ayent à ne point inquieter le Consul, pretendant qu'il leur fasse des presens en qualité de Consul des Nations Etrangères, encore moins de contraindre de recevoir trois ou quatre Janissaires à sa porte, comme ils pretendoient. l'y contraindre.

XXXII.

Vn Commandement portant que les Bastimens François puissent pren-

A CONSTANTINOPLE. 43
*dre trente pour cent de Doüane lors
qu'ils voudront acheter des Provi-
sions pour leurs Bastimens.*

XXXIII.

*Vn Commandement portant qu'au-
cun des Officiers n'ait à inquieter les
Reverends Peres Capucins sur ce qui
regarde leurs fonctions.*

XXXIV.

*Vn Commandement contre Zahir
Mechemmet Bey de Famagouffe , por-
tant qu'il n'ait pas à s'ingerer du
Consul & du Drogman ; en leur fai-
sant des menaces , & moins encore
d'empescher les Bastimens qui vou-
dront prendre des Provisions dans les
Ports , d'en sortir dehors & de faire
leurs affaires.*

XXXV.

*Vn Commandement contre les Vais-
seaux Corsaires de Barbarie , c'est-
à dire , comme cy-dessus.*

44 A M B A S S A D E S
XXXVI.

Vn Commandement pour l'exécution des Capitulations, & de tous les Commandemens accordé tant par le passé que pour le present, en faveur des Marchands François dans l'Isle de Chipre.

P O U R S M I R N E.
XXXVII.

Vn Commandement pour Isaac, Jacob, David, Termento & Moyse, Cardoso, Juifs, qui sont sous la protection de France, portant qu'ils aient à payer la Doüane comme les François, & jouir des mesmes Privileges.

XXXVIII.

Vn Commandement pour Moyse Colocastro, Damis Alvarez, Abraham Mose, & Iacob Sestre, Juifs qui sont sous la protection de France, qui porte qu'ils payeront les droits de Doüane de la mesme maniere que les.

A CONSTANTINOPLE. 43
Marchands François.

XXXIX.

*Vn Commandement pour Dami-
Soria Molé Dias Samuel Isaac, &
Samuel Lartri, Marchands Juifs, por-
tant qu'ils jouiront des mêmes Pri-
vileges que les Marchands François.*

XL.

*Vn Commandement pour Samuel
Bripoto, & David Agiar, Mar-
chands Juifs, portant qu'ils jouiront
des mesmes privileges que les Mar-
chands François, & payeront les mê-
mes droits de la Doüane de la mesme
maniere que lesdits Marchands
François les payent.*

XLI.

*Vn Commandement contre les Vais-
seaux de Barbarie, c'est à-dire, com-
me cy dessus.*

XLII.

*Vn Commandement pour l'execu-
tion des Capitulations de tous les Com-
mandemens.*

D 3

mandemens accordez tant par le passé que pour le present, en faveur des François, établis à Smirne.

P O U R C H I O.

XLIII.

Vn Commandement contre les Vaisseaux Corsaires qui aborderont au Port de Chio, portant qu'ils soient empeschez d'y excercer leurs pirateries, entreprenant d'y prendre des Bastimens François qui se trouvent dans les Ports & sous le canon, comme cy-dessus..

P O U R L E V O L.

XLIIII.

Vn Commandement contre Halis Aga Vaivode, pour luy faire rendre quatre cents cinquente piastres que son serviteur luy a mises entre les mains les ayant derobées au sieur Bremont, de mille que le serviteur avoit volées, lesquelles furent confessées & avouées par ledit Halis Aga..

A CONSTANTINOPLE. 47
Et luy faire rendre de plus autres deux-
cents cinquante piastres, que les
Bremonz luy avoit prestée.

POUR BABILONE
ET MOUSSOVL.

XLV.

Vn Baratz pour Monsieur Piquet,,
portant qu'il puisse exercer son Con-
sulat dans les deux Provinces de Bag-
dad & de Moussoul.

XLVI.

Vn Commandement pour Monsieur
Piquet, portant qu'il pourra faire du
vin dans la Ville de Bagdad, & en
faire venir de dehors sans empesche-
ment.

XLVII.

Vn Commandement pour ledit
Monsieur Piquet, portant qu'il pour-
ra faire du vin dans la Ville de Mouss-
soul, & y en faire venir de dehors
sans empeschement.

48 AMBASSADES
XLVIII.

Vn Commandement pour le Bâcha de Bagdad, portant qu'il ait à confirmer ledit Monsieur Piquet dans le Consulat.

XLIX.

Vn Commandement pour le Bâcha de Moussoul, portant qu'il ait à confirmer ledit Monsieur Piquet dans le Consulat.

POUR CONSTANTINOPLE.

L.

Vn commandement portant, que les Marchands François pourront charger des Marchandises à Selivrée, Rodosto, Heradée, Panorme, & autres échelles pour le porter à Constantinople par Caiques sans avoir à payer qu'une seule Doüane, soit à Constantinople, soit sur les lieux où ils auront acheté lesdites Marchandises.

LI.

Vn Commandement portant, que les

A CONSTANTINOPLE. 49
les Bastimens François après avoir
chargé à Constantinople , voulant
aller charger en d'autres échelles en
deça des châteaux comme Rodosto ,
Seliurée , &c. & hors du Chasteau
dans les échelles qui sont de la dé-
pendance du Doüanier de Constan-
tinople , il ne leur sera fait aucun
empeschement par les Douaniers,
mais qu'on les laissera aborder &
prendre des Marchandises en payant
la douane.

LII.

Vn Commandement contre le Mar-
tasib , Capigi , Isakgi , & autres
Officiers qui sont dans les échelles de
Seliurée, Rodosto, Panorme & autres,
portant que les Marchands François
& autres qui iront acheter des Mar-
chandises , ne payeront aucune autre
dépense , excepté une seule Douane,
conformément aux autres Capitula-
tions.

E

Vn Commandement contre le Douanier de Constantinople , lequel faisoit difficulté de recevoir les sequins , scherifs & autres monnoyes courantes pour le droit de la Douane dû par les Marchands Francois , portant qu'il ait à l'avenir à recevoir toutes sortes d'espèces de monnoyes qui entrent dans le trésor du Grand Seigneur.

LIV.

Vn Commandement portant , que le Douanier de Constantinople n'ait pas à s'ingerer des hardes & Presens qui viennent de la Chrestienté adressée à l'Ambassadeur de France, voulant les visiter , & en pretendre le droit de Douane.

LV.

Vn Commandement contre le Kiaia des Droguistes , portant qu'il n'ait pas à empescher la vante des

A CONSTANTINOPLE. SI
Marchandises que les François vou-
dront vendre à qui il leur plaira,
pretendant les acheter à un prix
plus bas.

LVI.

Vn Commandement portant, que
ceux qui tirent le droit de Meseterie
à Galata, n'ayent pas à pretendre
plus de droit que celui qui se trouve
écrit dans le Commandement qui a
esté fait conformément à ce qui a esté
fait dans le Registre.

LVII.

Vn Commandement portant, qu'à
l'avenir les Bastimens François n'a-
yent pas à estre retenus trois jours aux
Chasteaux, comme il se pratiquoit cy-
devant, mais qu'ils ayent à être expe-
diez le mesme jour qu'ils seront arri-
vez.

LVIII.

Vn Commandement contre les
Vaisseaux Corsaires de Barbarie qui
aborderont à Constantinople, portant

qu'ayant des prises Françoises, savoir de Bastimens, hardes, marchandises & des François, ils ayent à rendre les marchandises, &c. & les François qu'ils auront faits Esclaves.

LIX.

Vn Commandement adressé au Capitaine Bacha, portant qu'il fera justice aux Reverends Peres Capucins qui estoient dans l'Isle de Pashmos, lesquels ont esté maltraitez par les Soldats du Bey de l'Isle de Stanchis dans leur Hospice, puis menez dans leurs Calioles & mis aux fers, ayant payé cent piastras au Bey pour estre relâchez.

LX.

Vn Commandement au Capitan Bacha, portant qu'il ait à faire délivrer le Capitaine Isnardon de Mazlamame.

LXI.

Vn Commandement pour l'Eglise de Panorme , portant que le Cadis dudit lieu n'ait pas à donner information à la Porte du procedé d'un Turc Hadgi , lequel ayant sa maison contiguë à la muraille de ladite Eglise , a usurpé sur le mur & basti une Chambre , voulant s'en rendre maistre sous pretexte que cette Eglise appartient aux Venitiens.

LXII.

Vn Commandement pour les Reverends Peres Jesuites , portant qu'ils ayent à jouir des biens de leur Eglise de Saint Benoist , se faisant rendre compte de l'administration des premiers qui les ont eus cy-devant en maniere , & commettant tels Particuliers , qu'il voudront pour l'administration de leurs biens , & qu'ils ne soient pas inquietez pour payer les contributions.

*Vn Commandement pour les Reue-
rends Peres Iesuites , portant qu'ils
puissent aller demeurer dans tous les
lieux & Provinces de l'Asie , pour
enseigner la Doctrine chrétienne aux
Sujets du Grand Seigneur , comme
Grecs , Armeniens , Cophites , Syriens
& autres Nations, sans qu'ils puissent
estre empeschez ny inquietez par qui-
que ce soit.*

LXIV.

*Vn Commandement pour l'Eglise
de saint Francois , portant que l'E-
vesque & les Religieux ayent la
liberté de faire leurs fonctions & de
jouir des biens de leur Eglise, & qu'ils
ne soient pas inquietez pour les con-
tributions.*

LXV.

*Vn Commandement pour faire
venir quatre mille mittres de vin
pour les Marchands François & pour
les Religieux.*

A CONSTANTINOPLE. 55
LXVI.

Vn Commandement pour pouvoir ensevelir ou enterrer les Morts dans les Eglises de Galata , qui sont en propre aux François.

On n'avoit pû obtenir ce Privilege.

LXVII.

Vn Commandement que les François & Religieux ne payeront point de contributions pour leurs maisons & pour leurs Convents.

LXVIII.

Vn Commandement pour le Sieur Estienne Bonery , qui oblige les Juifs ses debiturs de se transporter à Constantinople , pour y voir vuider leurs causes au Divan.

Le Sieur Bonery , Marchand, est Venitien , & ses affaires doivent estre terminée au Divan.

LXIX.

*Vn Baras pour Moyse Trana,
Drogman à Constantinople.*

LXX.

*Vn Baras pour le sieur Frangoula,
Consul de Gallipoly.*

LXXI.

*Vn Baras pour Quannelle , Dro-
gman à Constantinople.*

LXXII.

*Vn Baras pour le Sieur Staurino,
Drogman à Smirne.*

LXXIII.

*Vn Baras pour Remal Juif, Dro-
gman à Gallipoly.*

LXXIV.

*Vn Commandement pour l'éta-
blissement d'un Four à Galata , pour
faire du pain pour les François.*

LXXV.

*Vn Commandement pour Gabai
Juif , pour estre sous la protection
Françoise , & jouir des Privileges
aux Douanes.*

Des Capitulations si avantageuses à l'État & à l'Eglise parlent assez à la gloire du Roy, sans qu'il soit besoin que je m'étende davantage sur ce sujet. On connoist par là les fortes raisons qui engagent Sa Majesté à entretenir l'amitié que les Rois ses Predecesseurs ont contractée avec la Porte Otomane. Voicy ce que Monsieur de Breves en dit dans ses Memoires, après y avoir esté Ambassadeur pendant vingt-deux années.

Le premier effet de cette Amitié parut en France du temps que le Roy François estoit injustement pressé par les entreprises sur cette Monarchie, de Charles - Quint, du Roy d'Angleterre, & de la plupart des Princes de la Chrestienté. Ce grand Prince fut contraint d'appeller à son secours Barberousse, Viceroy d'Alger,

58. A M B A S S A D E S
qui amena une forte Armée Navale
jusques à Toulon , par le commande-
ment de Sultan Solyman , & fut prest
de l'employer pour le service de Sa
Majesté. Il y hyverna selon le desir
du Roy.

Dès lors on commença de negocier
seurement avec eux , & le trafic s'y
établit d'une telle façon , qu'à peine
nous en pouvons-nous passer , & eux
au contraire n'ont aucun besoin de
nous , car il est tres-notoire qu'il y a
plus de mille Vaisseaux en la coste de
Provence & de Languedoc , qui tra-
fiquent dans l'étendue de l'Empire
du Turc & par ce moyen s'enrichis-
sent , non seulement eux-mesmes ,
mais encore beaucoup de Contrées de
la France qui en reçoivent utilité.

Et bien que cet avantage soit assez
puissant pour nous obliger à faire
estat de leur amitié , l'on ne peut
pourtant estimer le credit qu'elle

donne à l'étendard & Banier de France, sous laquelle ils permettent aux Marchands Espagnols, Italiens, Flamans, & generalement à toutes sortes de Nations Chrestiennes, de trafiquer chez eux avec la mesme liberté qu'ont les Francois: ce que nos Rois ont particulièrement chery, pour témoigner à tout les Princes de l'Europe, qu'ils ne se conservent pas cette amitié pour leur interest particulier, ny celui de leurs Sujets, mais encore pour le bien universel de la Chrestienté, laquelle par ce moyen s'approprie, non seulement les marchandises qui se peuvent recouvrer dans leur Empire, mais aussi tout ce qui croist dans l'Asie, l'Afrique, & mêmes aux Indes Orientales, que l'on trouve chez eux abondamment par la commodité de la Mer rouge, qui porte à l'Egypte tout ce que l'Afrique & les Indes Orientales ont de

meilleur; & l'Euphrates d'autre part, chargé des richesses de l'Asie, les rend proche d'Alep, principale Ville de la Syrie, où les Marchands François, & ceux qui veulent arborer nostre Etendard, en chargent leurs Vaisseaux, & les distribuent ainsi par toute l'Europe.

Mais outre ces pressantes considerations, la conservation du nom Chrestien & de la Religion Catholique, Apostolique, & Romaine dans leur Pays, sera jugée tres-importante, puis que l'on en peut esperer l'augmentation par le temps, au dommage & à la ruine entiere de la Secte Mahometane; car sous-pretexte de nostre Confederation, & pour donner quelque chose à nostre amitié, le Grand Seigneur permet qu'il y ait six ou sept Monasteres dans la Ville & Fauxbourgs de Constantinople, lesquels sont rem-

plus , les uns de Religieux Cordeliers
 Conventuels & Observantins , les
 autres de Jacobins , & depuis peu les
 Peres Iesuites y ont étably leur Colle-
 ge , tellement que Dieu y est servy
 avec le mesme culte , & presque pa-
 reille liberté que l'on peut faire au
 milieu de la France , sans mettre en
 consideration un nombre infiny de
 Chrestiens Grecs & Armeniens , les-
 quels en leurs plus pressantes neces-
 sitez , lors qu'ils se sentent oppressez ,
 n'ont recours plus assuré , & ne
 cherchent autre protection que le
 nom puissant de nos Rois , qui les met
 à couvert par le ministère de ses Am-
 bassadeurs.

En effet tout l'Etat du Turc est
 rempli de Chrestiens , mesme dans
 les Isles de l'Archipelage , il y a cinq
 ou six Eveschez étably par les
 Evesques nommez par le Saint
 Pere , & la pluspart des Habitans de
 ces Isles vivent en la creance de l'E-

glise Romaine, dont les principaux sont l'Archevesque de Naxie, l'Evesque de Scio, celui d'Andra, & de Syra, lesquels tous ne subsistent que par le seul nom Francois, & se maintiennent avec cette protection. L'Egypte est aussi pleine d'un grand nombre de Chrestiens appellez Coph-tes, qui vivent la plupart sous la discipline d'un Patriarche que le Roy d'Ethiopie reconnoist pour Superieur en la spiritualité.

Mais quand toutes ces considérations cesseroient, qui d'elles-mesmes pourroient obliger à rechercher cette amitié, si elle n'estoit contractée, quel avantage au nom Francois, quelle gloire au Roy de France Tres-Chrestien, d'estre seul Protecteur du saint Lieu, où le Sauveur du monde a voulu naistre & mourir ! Quel contentement de voir au milieu de l'Etat des Infidelles, fleurir le nom

Chrestien, voir dans la sainte Ierusalem le superbe Temple que Sainte Helene y fit bâtir, dans lequel le saint Sepulcre & le Mont-Calvaire sont enclos, & qu'il soit servy de trente ou quarante Cordeliers choisis de toutes les Nations, lesquels prient Dieu continuellement pour la prospérité des Princes Chrestiens, particulièrement pour nostre Roy, leur seul Conservateur, sous l'aveu duquel ils ont pouvoir d'habiter en Ierusalem, y faire librement le Service divin, & recevoir les Pelerins de toutes Nations, lesquels visitent les Saints Lieux avec toute secreté; non sans ressentiment de la faveur qu'ils recoivent de Sa Majesté, qui leur procure cet avantage.

On trouve immédiatement après cet endroit des Memoires de M. de Breves, trois Brefs

du Pape Clement VIII. qu'il en a receus , & qui font voir que l'amitié que nos Rois ont contractée avec le Grand Seigneur est avantageuse à la Chrestienté. On y trouve aussi trois Actes des Peres Gardiens de Jerusalem , & de Constantinople , qui témoignent combien est utile la protection des Rois de France , non seulement aux Religieux qui servent les Saints Lieux , mais à tous ceux qui ont devotion de les visiter , & à toute la Chrestienté. Si ces Actes qui sont écrits en Latin , estoient traduits en François , on peut dire que c'en

A CONSTANTINOPLE. 65
c'en feroient là les propres
termes.

J'ajouteray icy deux endroits tirez des mesmes Memoires, & vay vous marquer à quelle occasion M. de Breves a dit ce que vous allez lire. Au mois d'Aoust 1618. la resolution ayant esté prise de retirer de ses mains Monsieur le Duc d'Anjou, Frere unique du Roy, dont il estoit Gouverneur, il eut ordre de se rendre chez M. le Chancelier, où il trouva M. le Garde des Sceaux, & M. le President Jeannin. Ces Messieurs luy conseillerent de prevenir le Roy, & de dire

F

qu'il estoit prest de remettre entre les mains de Sa Majesté les Charges qu'Elle luy avoit données auprès du Prince son Frere. Il écouâta leurs avis, & après leur avoir fait le dénombrement des services rendus par luy à l'Etat; le puis, dit-il, *en aioûter icy que i'en ay rendu un non moins important à l'honneur de la Chrestienté, en empeschant la ruine d'une grande & devoute Eglise qui est en Ierusalem, bastie par la pieté de sainte Helene, sous le couvert de laquelle se trouve le Mont de Calvaire, le Saint Sepulchre, & plusieurs autres devots Lieux, desquels il est fait mention au Mystere de la Passion de Nostre Seigneur. En sauvant cette Eglise, j'empeschay que les Religieux qui y*

A CONSTANTINOPLE. 67
demeurent & qui la servent, n'en fus-
sent chassés, ny ceux de Bethléem,
lieu de sa nativité, & fis au mesme
temps continuer & confirmer la per-
mission à tous Chrestiens, de quelque
Nation qu'ils fussent, d'y aller, vou-
lant rendre leurs Vœux en cette
sainte Cité & autres de la Palestine,
& puis dire avec verité, que durant
mon séjour en ce Pays-là, j'en ay pas
seulement travaillé pour la gloire de
nostre Religion, mais pour l'avantage
du Roy; ayant de tout mon pouvoir
empesché que ses Sujets qui y trafi-
quent ne receussent perte & injure.
J'ay aussi reduit sous la protection de
sa Banniere, les Marchands des
autres Nations, suivant le Traité
que j'en ay fait faire au plus grand
avantage du nom François, qu'autre
Nation ait jamais eu avec un Prince si
jaloux de sa grandeur comme est
le Turc de la sienne.

Ex 2.

La creance que je m'estois acquise près des principaux Ministres du Grand Seigneur, & la langue du Pays que je possédois, me donnoient moyen de servir avantageusement le Roy, & d'aider ceux qui recouroient à la puissante protection de son nom. Aussi n'y a-t-il point de Villes maritimes en toute l'Europe, ny dans celles qui sont dans les confins du Royaume de Hongrie, qui n'ayent ressenty les effets de mon assistance; car j'ay fait donner la liberté à plus de mille ou douze cens hommes en divers temps, qui estoient Esclaves, aux uns par mon industrie, & aux autres pour avoir esté pris contre les Traitez & Capitulations accordées au Roy, tant en faveur de ses Sujets que des Etrangers qui ont liberté de trafiquer par les Pays du Grand Seigneur, sous l'Estandart & Baniere de Sa Majesté, comme il se peut voir par la capitulation

A CONSTANTINOPLE. 69
lation que j'ay fait faire durant ma
legation que j'ay fait traduire en
nostre Langue.

Ma Maison a aussi esté azile
à ceux qui ont eu pauvoir ou trouvé
moyen de s'y sauver; tellement que
Dieu a esté servy, & le nom du Roy
glorifié, mesmement en ce que j'ai
donné moyen à tout plein de Reniez
de retourner au giron de l'Eglise.
En la Ville de Pera, distante & éloi-
gnée de Constantinople seulement de
la largeur du Port qui les separe, il
y a si ou sept Eglises servies & habi-
tées de Religieux Latins, l'une des-
quelles entre les autres l'est par des
Cordeliers Conventuels, qui est riche-
ment & superbement bastie, & se
nomme S. François, enrichie de Mo-
saique par le dedans. Ioignant cette
Eglise s'y en a une autre qui en dé-
pend, nommée sainte Anne, où les
Chrétiens du Pays font leurs Assem-

70 A M B A S S A D E S
blées, & y ont une Confrairie fort de-
vote.

Tous ces Bastimens n'ont pas esté
construits pour trois ou quatre cens
mille écus. Cette Eglise est demeurée
cinq ou six années sans estre servie
des Religieux qui souloient y demeu-
rer, à cause d'un debat qui arriva
entre l'Ambassadeur de l'Empereur
qui residoit pour lors à Constantinople
& celui de France, fondé sur la
préséance qu'un chacun d'eux pre-
tendoit.

J'ay eu ce bonheur d'avoir rétably
les Religieux dans cette Eglise avec
permission d'y continuer leurs devo-
tions comme auparavant, & cela
mesme avant que j'aye eu l'honneur
d'estre Ambassadeur du Roy. Cette
grace ne fut pas de petite conside-
ration ny de peu de consolation aux
Chrestiens en ce Pays-là. Ce fut en
l'année 1590.

A CONSTANTINOPLE. 715

Lemesme Monsieur de Breves dit dans un autre endroit en parlant aux mesmes personnes : *Et bien que je vous aye dit comme j'ay empêché l'impie resolution que les Turcs avoient prise, d'interdire les devotions que les Chrestiens ont en Jerusalem, pour estre une des choses qui m'a heureusement succedé, je vous en feray un narré plus particulier, & diray que l'année 1600. aiant esté averti que le Grand Seigneur avoit pris resolution à cause des mauvais succès des affaires de Hongrie, où il avoit la Guerre avec L'Empereur Rodolphe, d'empêcher non seulement les devotions aux Pelerins qui y abordent, mais les retenir esclaves, & les mener à Constantinople à la chaîne, avec les Religieux qui étoient à la garde du saint Sepulcre, de Bethléem, & autres lieux qui sont en Palestine où d'ordi-*

naire il reside une bonne quantité, qui y sont envoiez de trois ans en trois ans, par les Generaux de l'Ordre de l'Observance, & ce par le commandement de nostre S. Pere le Pape, soudain que l'avis de cette inopinée resolution me fut donné, je la fis revoquer, leur disant que c'estoit donner moyen au Pape Clement VII. pour lors tenant le Siege, d'unir toutes les Puissances Chrestiennes pour se vanger de l'injure que tout le Christianisme recevroit, si ce projet estoit executé, estimant que mon Roy, comme Prince Tres-Chrestien & tres-pieux, seroit des premiers à se bander contre leur puissance; & m'enquerant d'où procedoit cette soudaine resolution, il me fut dit par le Grand Prestre de leur Loy, qu'ils appellent Musli, qu'un Gentilhomme Hongrois prisonnier de Guerre, avoit secretement avise le Colonel de leur Infanterie, que si le Grand

Seigneur

Seigneur à offenser tous les Potentats de la Chrétienté les obligeant par ce moyen à unir leurs forces pour s'en ressentir , & luy faire la guerre , & mettre en ce faisant son Seigneur à couvert de la ruine inévitable qui le menaçoit , si la Guerre commencée contre ses Etats continuoit.

Peu de temps avant mon départ de Constantinople , je sauvay une Eglise nommée Saint Nicolas, desservie par des Religieux Dominicains. En ce temps-là il me fut accordé que les Peres Iesuites , qui seroient de la Nation Françoisse , pourroient habiter dans une Eglise affectée à la France ; nommée Saint Benoist. A mon retour j'en apportay la permission , que je donnay au feu Roy Henry le Grand , le Pere Cotton present , & en consequence de cette permission, aucuns de ces Peres ont esté établis en cette Eglise qui est située au lieu

G

*surnommé Pera leZ Constantinople,
en estant une dépendance & comme
son Fauxbourg.*

Comme les Ambassadeurs ne font qu'exécuter les ordres des Souverains qui les envoient , on peut dire que tout ce que les Ambassadeurs de France ont fait à la Porte en faveur de l'Europe entière & de l'Eglise , a esté fait par nos Rois , & que l'Alliance qu'ils ont eüe avec le Grand Seigneur a esté si utile à la Chrestienté , que Sa Majesté s'est cruë obligée de la conserver , afin de rendre aux Chrestiens les mesmes services que leur ont rendu ses

A CONSTANTINOPLE. 75
Predecesseurs , & même de
plus considerables , estant
proportionnez à la haute re-
putation que ce grand Mo-
narque s'est acquise par toute
la Terre.

Monsieur de Breves n'est pas
le seul qui ait fait voir par un
nombre infiny de faits dont
on ne peut disconvenir, com-
bien l'Alliance du Roy avec
le Grand Seigneur , est utile à
l'Eglise , & à tous les Princes
Chrestiens. Voicy ce que
Monsieur des Hayes qui a esté
long-temps Ambassadeur à la
Porte en dit dans ses Me-
moires.

G 2

Je dois parler des interets que les plus grands Princes de la Terre ont avec cette Monarchie. Or parce que de tous ceux qui ont amitié, alliance, ou confederation avec le Grand Seigneur, il n'y a que le Roy seul qui n'y est point porté par ses interets particuliers, mais seulement pour le bien & l'avantage de la Chrestienté, j'estime que pour détromper ceux qui faute d'en estre informez ont une creance toute contraire, il est à propos que je fasse connoistre les raisons qui obligent Sa Maïesté à entretenir cette amitié, & que par mesme moyen ie fasse voir combien elle est utile & avantageuse à la gloire de Dieu & au bien de toute la Chrestienté.

L'Alliance que nos Rois ont contractée avec les Princes Otomans commença sous le regne de François I. & dès ce temps-là mesme, elle eust

apporté un merveilleux avantage à la Chrestienté, si le Marquis du Gast qui commandoit l'Armée de Charles - Quint, n'eust fait assassiner le Sieur de Rinçon que le Roy envoyoit Ambassadeur vers Sultân Soliman, pour le divertir de faire la guerre en Hongrie, laquelle il ruina puis après, les Offices de Sa Majesté n'ayant pû estre faits à temps. Neantmoins plusieurs Partisans de Charles - Quint ; prirent occasion de la blâmer à cause du Voyage que Barberousse fit en France avec cent & dix Galeres pour le service de Sa Majesté, encore que cela ne fust pas sans exemple, & mesme en des Princes qui en devoient faire plus de scrupule. Le Pape Alexandre VI. avoit auparavant envoyé Georges Buccard Genevois, Ambassadeur à Bajazet, pour luydemander secours & depuis le Pape Jules II. ne fit point de difficulté

de recevoir assistance des Turcs lors qu'il estoit assié gé dans Bologne. Depuis encore Clement VII. traita au nom de toute la Chrestienté avec Sultan Soliman pour avoir une Tré-ve de dix ans, & pour l'obliger à ce faire, luy offrir la Ville de Coron que les Chrestiens tenoient en ce temps-là. Après cela il me semble qu'il n'y a point d'apparence de condamner ce qu'a fait ce grand Prince avec tant de raison, & qu'au contraire toute la Chrestienté est obligée à sa mémoire pour les avantages qu'elle a receus & reçoit encore tous les jours de cette Alliance que nos Rois ont continuée iusqu'à maintenant pour ces mesmes considerations

Dans les Estats du Grand Seigneur il y a plus de quatre-vingt mille Catholiques qui vivent avec autant de liberté pour ce qui est de leur conscience, que s'ils estoient au milieu

A CONSTANTINOPLE. 79
de la Chrestienté, car ce Prince en
consideration du Roy, souffre qu'il y
ait deux Eglises à Constantinople,
neuf à Galata, & plus de quarante
au reste de ses Terres, où le Service
Divin se fait publiquement à la
Romaine.

Ily a quelques années que l'Eglise
de saint François, qui sert de Parois-
se aux Catholiques de Galata, leur
ayant esté ostée pour en faire une
Mosquée, elle leur fut renduë avec
permission d'y continuer leurs devo-
tions comme auparavant, par l'en-
tremise des Ministres du Roy. Lors
que les Galeres du Grand Duc Ferdi-
nand faillirent à surprendre le Châ-
teau de Scio, le Grand Seigneur re-
solut de faire mettre à la chaîne
sous les Catholiques de cette Isle,
croyant qu'ils avoient appelé le
Grand Duc, & mesme commanda
qu'on convertist toutes leurs Eglises

en Mosquées; mais Monsieur de Brèves qui estoit lors Ambassadeur, détournâ ce malheur; car non seulement il délivra tout ce peuple de la servitude où il auroit esté mis, mais encore empêcha qu'on n'offençast les Eglises, l'Evesque & les Religieux qui y demeuroient. Que si ce desordre eust eu lieu, tous les Enfans qui se fussent trouvez dans cette Isle jusqu'à l'âge de douze à quinze ans, eussent esté circoncis, & ravis des mains de leurs Parens.

Dans les Terres du Grand Seigneur il y a huit ou neuf Evesques, envoyez & pourvus par le Pape, qui font les fonctions de leurs Charges avec autant de liberté qu'en Chrestienté. Outre cela les Peres Cordeliers ont plusieurs Monasteres dans l'Esclavonie & ailleurs, qui pour estre fort riches sont grandement envieZ & desireZ par les Turcs, mais

•
A CONSTANTINOPLE. 81
le soin des Ambassadeurs du Roy les a
conservez jusques à cette heure. Il
y a un grand nombre de Reli-
gieux répandus par toute la Tur-
quie qui ne subsistent que parce qu'ils
sont sous la protection du Roy. Les
Peres Iesuites y ont six Colleges qu'on
appelle Missions. Les Peres Domini-
quains y tiennent deux Monasteres,
l'un à Galata & l'autre à Scio, & les
Peres Capucins depuis l'année 1626.
ont esté établis par Sa Majesté à Ga-
lata, Scio, Alep, & Seyde. Par ce
moyen les Catholiques qui vivent en
toutes ces Villes sont merveilleuse-
ment consolez & assistez.

Auparavant l'Alliance du Roy,
non seulement les Princes Otomans ne
permettoient pas aux Catholiques
l'exercice de leur Religion, mais mes-
me les persécutoient sans misericorde,
comme l'on put voir à la prise de
Rhodes, où Sultan Soliman, bien qu'il

*enst promis par la Capitulation qu'il
 laisseroit aux Chrestiens le Culte de
 leur Religion , ne laissa d'en chasser
 l'Archevesque avec plusieurs Gentils-
 hommes , & voulut que tous ceux
 qui y demeureroient suivissent l'Egli-
 se Grecque , disant qu'il ne pouvoit
 selon les Loix de son Etat , souffrir
 les Chrestiens qui reconnoissent le
 Pape , & encore moins leur permettre
 aucun exercice de leur Religion, ce que
 non seulement il leur accorda depuis
 en consideration de l'Alliance du Roy,
 mais encore souffrit qu'on enseignast
 publiquement la Doctrine de l'Eglise;
 à quoy aussi aujourd'huy les Peres Je-
 suites s'employent avec tant de zele
 en plusieurs endroits de la Turquie ,
 qu'ils ramènent par ce moyen plu-
 sieurs Schismatiques au bon chemin.
 Le Roy donc ne pourroit se départir
 de cette amitié sans faire tort à la
 Chrétienté & à toutes ces pauvres*

A CONSTANTINOPLE. 83
ames, qui seroient contraintes de
se mettre sous l'Eglise Grecque pour
vivre en liberté.

Tous les Chrestiens de Levant re-
çoivent encore beaucoup de soulage-
ment par le moyen du Roy, car en leurs
plus grandes necessitez ils n'ont point
d'autre recours qu'à ses Ambassa-
deurs, sans lesquels l'heresie malheu-
reuse de Calvin s'alloit introduire,
parmy eux, plusieurs de leurs Prelats
en estant déjà infectez, mais ils y
ont apporté remede, & nouvellement
le Roy a fait choisir un homme de
bonne vie qui a l'esprit éloigné du
Schisme & de l'Herésie, pour le por-
ter au Patriarchat de Constantino-
ple, le Grand Seigneur déferant en-
core cela à son amitié.

Davantage la protection & la
conservation des Saints Lieux de Je-
rusalem est grandement à considerer,
car n'estoit l'Alliance de Sa Majesté,

non seulement il ne seroit pas permis aux Pelerins d'y aller, ni aux Peres Cordeliers d'y demeurer; mais aussi la pluspart seroient convertis en Mosquées d'autant que les Turcs ont grande devotion à tout ce qui regarde la Naissance & la Vie de Nostre - Seigneur, & ont tâché plusieurs fois d'avoir la sainte Eglise de Bethléem. Pour le Saint Sepulchre, & le Mont de Calvaire ils les eussent laissé ruiner, à cause qu'ils ne croient pas que Jesus-Christ soit mort, ou bien ils les eussent vendus aux Schismatiques au grand desavantage de l'Eglise.

Après la Bataille de Lepante tous les Cordeliers qui estoient en la Terre Sainte furent menez Prisonniers au Chasteau de Damas mais le Roy les fit mettre en liberté par le ministère de son Ambassadeur, qui depuis, à mesure que les Turcs les ont voulu travailler, les a toujours assiste puissamment.

Pendant que M. de Breves estoit Ambassadeur , il decouvrit qu'un Gentilhomme Hongrois , qui estoit prisonnier de Guerre , avoit averty le Janissaire Aga , que si le Grand Seigneur interdisoit les Devotions aux Pelerins Chrestiens qui alloient d'ordinaire en Jerusalem , & faisoit mettre à la chaîne les Religieux Cordeliers qui les servent , infailliblement tous les Princes Chrestiens pleins de respect & de devotion pour les Saints Lieux , se rendroient ses tributaires , ce qui flattoit tellement les oreilles de ce Prince , qu'il se portoit à cette extremité , si ledit sieur de Breves n'eust trouvé moyen de divertir cet orage , en faisant connoistre aux Ministres du Grand Seigneur qu'ils ne pouvoient entreprendre cela sans blesser le Roy , qui y avoit le plus grand interest.

Depuis peu , les Armeniens ayant

fait un fond de plus de cent cinquante mille écus pour depousseder les Peres Cordeliers de Bethléem & de plusieurs autres Saints Lieux, ont esté aussi privez de leurs esperances par le moyen des Commandemens que le Sieur des Hayes porta en Ierusalem. Enfin l'Alliance du Roy est cause que les Saints Lieux ont esté conservez, que toutes les Nations les peuvent aller visiter sous la Banniere de France, & qu'il y a cinquante Religieux de l'Ordre de S. François qui y font librement le Service Divin.

Le credit & le pouvoir qu'a le Roy à la Porte du Grand Seigneur, n'ont pas aussi été inutiles à détourner les orages qui menaçoient la Chrestienté, car souvent par la dextérité de ses Ambassadeurs ces Princes ont changé le dessein qu'ils avoient d'y porter la Guerre, & ont tourné leurs Armes du costé de Perse. Les Princes

Chrestiens en ont receu encore beaucoup d'assistance, & principalement la Republique de Venise au Traité de Paix qu'elle fit après la Bataille de Lepante, avec Sultan Selim, le Baile, (c'est ainsi qu'on appelle l'Ambassadeur des Venitiens auprès du Grand Seigneur) ayant esté grandement aidé en la conclusion de ce Traité par le Sieur de Noailles Evêque d'Acx, pour lors Ambassadeur du Roy, qui disposa les Turcs à passer plusieurs articles à l'avantage de la Chrestienté, qu'ils n'eussent jamais accordez sans son entremise. Ces jours derniers mesme, n'eust esté l'assistance du Roy, le Baile de Venise eust esté maltraité, & il eust coûté plus de cent mille écus à cette République, à cause de quelques Marchandises de Turcs qui avoient esté prises dans le Golphe de Venise, par le Viceroy de Naples, & nouvellement par le

moyen des Officiers de Sa Majesté, le Grand Seigneur a discontinué de secourir Bethléem Gabor contre l'Empereur, dont la Chrestienté reçoit un notable soulagement. Ainsi en une infinité d'occasions les Princes Chrestiens qui ont eu quelque chose à demêler avec le Grand Seigneur, ont esté assistez en leurs affaires par les Ministres du Roy.

Au reste il y a un grand nombre de pauvres Chrestiens esclaves, qui mourroient sous la pesanteur de leurs fers, n'estoit que par le moyen de l'Alliance, il est permis aux Etrangers d'aller par toute la Turquie, & par ce moyen racheter leurs Parens & Amis; outre que de temps en temps le Grand Seigneur en fait delivrer plusieurs en considération du Roy, lors que son Ambassadeur les luy demande. Il y a aussi plusieurs misérables Reniez qui periroient dans leur

leur abomination , n'estoit que le Logis de l'Ambassadeur du Roy est ouvert à ceux qui s'y peuvent sauver, & que par son assistance ils trouvent moyen de revenir assurément en Chrestienté, car ceux qui sont surpris sortant des Terres du Grand Seigneur , estant empalez sans autre forme de procès, il ne s'en trouveroit point qui se voulussent mettre à ce hazard.

Il est vray que depuis l'Alliance les Sujets du Roy ont commencé à negocier seurement en tous les Pays du Grand Seigneur , y ayant bien aujourd'huy quatre cens Vaisseaux dans la coste de Provence & de Languedoc , qui s'entretiennent de ce seul trafic ; mais avec eux , & sous la Banniere de France , il est aussi permis aux Espagnols , aux Italiens , aux Allemans , aux Flamans , & aux autres Chrestiens , de negocier : ce que nos Rois ont particulièrement

H

desiré du Grand Seigneur, afin que toute la Chrestienté tirast avantage de leur Alliance, & que tant de peuples s'enrichissant par le moyen de ce commerce, eussent occasion de benir leur regne. Dans le dernier Traité qui a esté fait en Barbarie, par l'entremise du Sieur Sanson Napollon le Roy a encore voulu que tous les Etrangers y fussent compris, afin qu'à l'avenir negociant sous sa Banniere, ils ne pussent estre pris, ny faits esclaves par les Corsaires de Tunis & d'Alger.

On connoist par là que cette amitié est à la gloire de Dieu, à l'avantage de la Chrestienté, & à la protection de tant de pauvres ames qui vont chercher de la consolation dans les Saints Lieux, où les rayons de la misericorde de Dieu s'unissant & s'assemblant, leur dérobent le sentiment de leurs maux; car ie ne voy pas qu'avec aucun pretexte de con-

A CONSTANTINOPLE. 91

science l'on puisse trouver à redire à une amitié fondée sur de si justes considérations, & que plusieurs Princes Chrestiens, & des plus consciencieux, ont inutilement recherchée depuis peu, pour leurs interests particuliers.

Comme il seroit inutile d'ajouter des raisonnemens à des choses de fait, & qui sont si convaincantes, je passe à un autre article qui n'est pas moins à l'avantage de l'Eglise, & à la gloire du Roy que les precedents.

Monsieur des Hayes pendant le temps de son Ambassade fit un Voyage en Ierusalem, après avoir obtenu du Grand Seigneur la permission de faire reparer l'Eglise

du *Saint Sepulcre*, & toutes les autres de la *Terre Sainte* qui en avoient un extrême besoin. Outre cela son voyage fut cause qu'on chassa les Arméniens de Bethléem & de plusieurs autres lieux Saints qu'ils avoient usurpez sur les Religieux Cordeliers, qui furent mis en possession de ce qui estoit contenu dans le Commandement du Grand Seigneur, qu'il avoit apporté en Ierusalem dont voicy les termes. Je les rapporte ne doutant point que vous ne foyez bien aise de voir la forme des Lettres patentes de ce Prince.

*L'Empereur Osman , Fils de
l'Empereur Acmat , tou-
jours victorieux.*

*Moy qui suis par les infinies graces
du Tres-puissant Createur , & par
l'abondance des miracles du Chef de
ses Prophetes , Empereurs des vi-
ctorieux Empereurs , Distributeur
des couronnes aux plus grands Prin-
ces de la terre , Serviteur des deux
tres-sacrées & tres-augustes Villes ,
belles entre toutes celles du monde ,
Mecque & Medine , Protecteur de
la sainte Ierusalem , Seigneur de la
plus grande partie de l'Europe , de
l'Asie & de l'Afrique , conquise avec
nostre victorieuse épée ; à sçavoir ,
des Pays & Royaumes de la Grece , de
Themisvar , de Bosna , de Seget , de
Natolie , de Carananie , d'Egypte ,
& de tous les Parthes , Curds & Geor-
giens de la Porte de fer , des Pays du*

H 3

Prince des Petits-Tartares, de Chypre, de Diarbequir, d'Alep, d'Erserum, de Damas, de Babilone, de Balzara, des Arabes, d'Abech, de Tunis, de Tripoly de Barbarie; & de tant d'autres Pays, Isles, détroits; Passages, Peuples, Familles, Generations, & de milliers de millions de valeureux Soldats qui reposent sous l'obeissance & justice, de Moy, qui suis l'Empereur Osman, Fils de l'Empereur Acmat, de l'Empereur Mahomet: de l'Empereur Selim, & de l'Empereur Soliman, par la Grace de Dieu recours des plus grands Princes du monde, & refuge des honorables Empereurs.

Au benin Prince & approuvé Seigneur, distributeur des éminentes dignitez, de tous obey & honoré, & à ce destiné par l'impense misericorde Divine, Le Bacha Ferouc, qui auparavant fut Bey de Napelouse, &

A CONSTANTINOPLE. 95
maintenant à pour son entretene-
ment la Principauté de Ierusalem,
la felicité duquel Dieu conserve,
& au Reverend Seigneur, sage
& juste Iuge, fontaine de la vraye
prudence, Oracle de la justice & de
la verité, heritier de la Doctrine des
Prophetes, & à ce destiné par la mi-
sericorde Divine, le Seigneur Mon-
lacady de Ierusalem, la Doctrine
duquel augmente. Estant arrivé ce
mien sacré & Imperial Seing, vous
sçavez que l'Empereur de France
m'a fait entendre que de toute an-
cienneté les Prestres & Religieux
Francs qui servent les Eglises &
Lieux de devotions qui sont tant dans
la Ville de Ierusalem qu'aux envi-
rons, comme aussi les Pelerins qui les
vont visiter, avoient accoutumé de
n'estre point inquietez & de vivre
en pleine liberté conformément aux
Imperiales capitulations qui sont en-

tre nous, & que mesme de toute ancienneté ils sont en possession de l'Eglise de Bethleem; car encore que par le passé ils ayent permis à la Nation Armenienne & aux autres Nations Chrétiennes d'avoir une Chappelle en ladite Eglise de Bethleem pour y faire leurs prieres selon leurs usages, si est-ce qu'ils se sont toujours réservé à eux la Crotte où JESUS est né, (à qui soit honneur & gloire) laquelle est audessous de l'Eglise, & quoy que par plusieurs fois les autres Nations Chrétiennes leur en ayent voulu débatre la possession, il a toujours esté jugé qu'il n'y avoit que les Religieux Francs qui eussent droit en l'Eglise de Bethleem, & qui pussent celebrer la Messe ou Liturgie en ladite Grotte, ny moins y allumer des Lampes, & que si les autres Nations Chrétiennes y avoient des Chapelles & celebroyent leur Messe ou Liturgie dans

dans ladite Grotte, ce n'estoit que par permission des Religieux Franks, ce qui appert par plusieurs Commandemens des Sultans d'Egypte, qui depuis la conquête du Pays ont esté confirmez au temps que regnoit l'heureuse memoire de mon Misericordieux Ayeul Sultan Soliman, (qui soit en gloire) & approuvé par plusieurs Cadis; mais que nonobstant cela la Nation Armenienne a depuis quelque temps d'autorité privée & avec violence fait attacher deux Lampes dans la Grotte où Iesus est né; & que leur Evesque Gregoire & leur Interprete Codaverdy pretendent y avoir droit, & ensuite de ce, d'en garder les clefs en leurs mains pour y entrer quand bon leur semblera, afin d'y celebrer leur Messe ou Liturgie, & que mesme par le moyen de quelques faux témoins qu'ils ont corrompus, il en ont eu des Cogets ou attestations des Mon-

lacadis de Ierusalem, & conformement à iceux, ont pris un imperial Commandement dont ils se prevalent contre les Religieux Francs, & leur veulent troubler leur Iurisdiction & particuliere possession, en celebrant leur Messe ou Liturgie dans ladite Grotte sans leur en demander la permission, & que de plus ladite Nation Armenienne pretend d'estre participante au gouvernement & en la possession de l'Eglise où est le Sepulchre qui est appellé par les Chrestiens le Sepulchre de JESUS, & encore que de toute ancienneté les Religieux Francs ayent accoustumé en faisant leurs Oraisons & Processions en ladite Eglise, d'allumer deux Cierges auprès de la Pierre appelée la Pierre de l'Onction, ce qui a esté de tout temps deffendu à toutes les autres Nations Chrestiennes, nonobstant, la Nation Armenienne dit à present

A CONSTANTINOPLE. 99
avoir droit d'y en allumer, puisque
le Gardien qui estoit auparavant
leur en a donné la permission. Davan-
tage, encore que de temps immemo-
rial les Religieux Francs soient en
possession du Sepulchre de la Bien-
heureuse Vierge, & que par charité
seulement ils ayent donné des Oratoi-
res ou Chappelles en l'Eglise dudit
Sepulchre aux Nations Chrestiennes
pour y faire leurs Oraisons selon leur
usage, sans leur avoir jamais voulu
permettre de celebrer leur Messe ou
Liturgie dans ledit Sepulchre, ce
nonobstant, la Nation Armenienne
depuis quelques jours, ne se conten-
tant pas de l'Oratoire ou Chapelle
qu'elle a en ladite Eglise, pretend
celebrer la Messe dans ledit Sepul-
chre, & inquieter par ce moyen la
possession des Religieux Francs. Par-
tant afin que les Eglises & lieux que
les Religieux Francs possèdent d'an-



cienneté juridiquement, conformément aux Capitulations & Titres qu'ils ont en leurs mains, soient de nouveau rendus, & qu'ils ne soient plus troublez en leur possession par les Armeniens & autres Nations Chrétiennes, non-seulement l'Empereur de France a toujours esté sincere amy de mes Ayeuls & Bisayeuls, & semblablement avec mon éminente Porte, la Requête a esté de mon Imperial consentement. C'est pourquoy afin que tous les lieux qui d'ancienneté estoient en la possession & au gouvernement des Religieux Francs leur soient derechef rendus & consignez en leurs mains, & que ceux qui voudroient broüiller & inquieter à l'avenir lesdits Religieux en soient détournez & empeschez, mon Imperial Commandement est intervenu. Je commande qu'à l'arrivée de ce mien haut & Imperial Commandement, accompa-

A CONSTANTINOPLE. IOI
gné d'entre les Chaux de ma sou-
veraine Porte , de l'honorable parmy
ses semblables , le bonheur duquel
croisse , vous fassiez selon le contenu
en iceluy que les Eglises & lieux de
dévotion de la Ville de Ierusalem
& des environs , qui de toute ancien-
neté souloient estre tenus & possédez
par les Religieux Francs , leur soient
restituez & rendus , & les en fassiez
jouir en la mesme sorte & maniere
qu'ils ont fait par le passé , & empe-
schiez qu'ils ne soient molestés , fas-
chez ny troublez par les Armeniens
& par les autres Nations Chrestien-
nes , & mesme vous procurerez que les
Lampes & Chandelles que les Arme-
niens ont depuis n'aguères mis en Ie-
rusalem & en la Pierre de l'Onction,
soient ostées , & à aucun vous ne con-
cederez chose quelconque contre la
coustume de ces Eglises qui ancien-
nement estoient en la possession des
Religieux Francs , & ne permettez

qu'il y ait difficulté ou contradiction ;
 commandant après tres-expressément
 à la Nation Armenienne & aux au-
 tres Nations Chrestiennes de ne s'en-
 tremettre plus en aucune façon ima-
 ginable aux Eglises & lieux de devo-
 tion qui leur appartenoient d'an-
 cienneté, à sçavoir en la Grotte de
 Bethléem où Jesus est né, & à son Se-
 pulcre, ensemble à l'entrée de la Se-
 pulture de la Vierge, & encore en
 divers autres lieux auxquels les Re-
 ligieux Francs de temps ancien sou-
 loient avoir leurs Oratoires & Mo-
 numens auxquels vous ne permettrez
 en aucune façon que les Armeniens &
 autres Chrestiens celebrent leurs
 Messes ou Liturgie, & ceux qui y
 voudront faire difficulté, vous les re-
 tiendrez & empescherez, & encore
 ceux lesquels soient Armeniens ou
 d'autres Nations qui ne se conten-
 teront, mais chercheront & vou-
 dront contredire à ce mien Imperial

Commandement pour raison des lieux qui appartiennent aux Nations Franques , pretendant d'avoir en leurs mains écritures & Imperial Commandement , bien qu'ainsi fust, ne laisserez d'obeir à ce mien Commandement, & aurez soin que comme les lieux susdits estoient au commencement en la possession & gouvernement des Religieux Francs, ils le soient encore maintenant , & après qu'à vostre diligence les Lampes & Chandelles que les Armeniens y avoient mises seront ostées : semblablement encore après que vous les aurez empesché de celebrer leurs Messes aux Oratoires des Religieux Francs , vous n'écouterex plus leur debat , ains les renvoyerez & les écritures des deux parties en ma souveraine Porte , afin que leurs procès soient vûs & decidez en mon tres-juste & tres-noble Divan, en la pre-

sence de mon Grand Visir & de mes
Casiasquiers, selon la sacrée justice,
& le susdit Gregoire Evesque des
Armeniens & Codaverdy, son Incer-
prete ayant esté cause de quelques
scandales pour avoir dit plusieurs
paroles indecentes contre l'honneur
des Religieux Francs, vous ferez que
ledit Codaverdy Interprete ne s'in-
gere plus en cela, & vous comman-
derez audit Evesque qu'en toute fa-
çon il demeure en son devoir, sans
user de choses à luy indecentes; mais
au cas qu'ils y retournent, & que
cela vienne derechef en mon impe-
riale connoissance, vous en ferez bien
repris, l'Evesque sera démis de son
Evesché, & ledit Codaverdy sera
banny. Partant vous userez de gran-
de diligence, & prendrez bien gar-
de qu'aucune chose ne soit faite con-
tre ce mien souverain & imperial
Commandement, lequel après avoir

A CONSTANTINOPLE. 105
*lû , vous consignerez és mains des
Religieux Franks , & ajouterez foy à
ce mien sacré & imperial Seing. Ecrit
à Daoust Bacha , le Constantinople
à la My. Lune de Giumaziel Ahir ,
l'année du Prophete mille trente ,
qui est l'année de CHRIST , mil six
cens vingt-un , le sixième de May.*

Voicy le nombre des Eglises
qui estoient à Constanti-
nople dès cette année-là , &
comment elles estoient des-
servies , suivant les propres
termes des Memoires de Mon-
sieur des Hayes.

*Les Catholiques ont deux Eglises
à Constantinople , & neuf à Galata ;
dont les principales sont , S. François ,
S. Benoist , sainte Marie , S. Pierre &
S. Georges. Les Mineurs Conventuels
tiennent celle de S. François ; elle est*

la plus grande , & sert de Paroisse.

Saint Benoist est celle des Peres Jesuites qui y font un fruit merveilleux; car outre leurs Predications & leurs Confessions, ils enseignent toute la Jeunesse , & mesme les Schismatiques qu'ils retirent la pluspart de leurs erreurs; en sorte que plusieurs des principaux Evêques & Archevêques Grecs qui ont étudié sous eux , ont de tres bons sentimens , de la creance de l'Eglise, & sont capables de rendre de grands services.

L'Eglise de Sainte Marie est servie par des Observantins , où le Vicair Patriarchal Latin demeure, qui a le soin des choses spirituelles , & parce qu'il est sous la protection du Roy , il est à couvert de l'injure des Turcs. Le Patriarche Latin de Constantinople est d'ordinaire Cardinal, c'est pourquoy n'y pouvant pas resider, il y tient un Vicaire.

L'Eglise de S. Pierre est aux Peres Dominicains qui ont un grand nombre de Convents du costé de la Perse, où ils font beaucoup de fruit.

Celle de Saint Georges a esté donnée depuis peu aux Peres Capucins, qui par leur bon exemple servent grandement à la Religion Catholique en ce Pays-là.

Il y a quelques tems que les Turcs se resolurent de prendre l'Eglise de S. François pour en faire une Mosquée, & la tinrent fermée quelques jours à cet effet le Saint Sacrement étant demeuré dedans ; mais Monsieur de Breves, qui estoit lors Ambassadeur, menagea cette affaire avec tant de dexterité, que le Grand Seigneur la fit ouvrir, & donna cela à l'amitié du Roy, bien que sa Loy y répugnast aucunement.

L'Article que vous allez lire merite bien de n'estre pas oublié,

108 A M B A S S A D E S
il est aussi tiré des Memoires de
Monsieur des Hayes.

*Lors que Mehemet second prit la
Ville , il s'enquit comment les Em-
pereurs Grecs vivoient avec les Pa-
triarches , & ayant appris qu'ils
avoient accoustumé de leur donner
après leur Election mille écus , un Ba-
ston Pastoral d'argent , une Robe de
camelot , & un Cheval blanc , il fit le
mesme Present au Patriarche qui fut
élu; mais le temps y a bien apporté du
Changement, car maintenant nonob-
stant l'Election, celui qui donne le plus
au Grand Seigneur ou à ses Officiers,
est le Patriarche. Il est vray que celui
qui l'étoit l'année 1621. avoit esté
pourveu de cette Dignité à l'instance
du Roy qui en fit demettre Cyrille ,
parce qu'il estoit ennemy capital de
l'Eglise Romaine, & faisoit glisser in-
sensiblement l'heresie de Calvin dans
l'Eglise Grecque. Ainsi l'on peut dire*

A CONSTANTINOPLE. 109
*que les Rois de France ont arrêté le
cours de cette herésie, dans tout le Le-
vant, puis que des Grecs, elle auroit
pû passer aux Catholiques.*

Je viens à ce qui regarde
l'Ambassade de M. Girardin,
dont je vay vous donner un
ample détail, en le commen-
çant par celui de son Voyage.
Il partit de Toulon le 22. No-
vembre 1685. au bruit de l'Ar-
tillerie de la Ville, de l'Arse-
nal, & du Royal Louïs, pour
aller à la grande rade s'embar-
quer sur le Vaisseau nommé
le Vaillant, monté de soixante
pieces de Canon avec trois
cens hommes d'équipage M.
le Chevalier du Mené qui le

commandoit ayant receu M. l'Ambassadeur à l'Eschelle, luy fit compliment, & le salüa d'onze coups de Canon. Deux autres Vaisseaux qui devoient l'accompagner, le saluerent chacun de neuf coups. *L'Aquilon*, commandé par M^r Bidaut, estoit l'un de ces Vaisseaux. Après quelques jours d'une navigation assez heureuse, on alla mouïller à la Rade de Tunis. Les Algeriens tenoient alors la Ville assiégée par terre, & le Siege étoit formé par huit mille Fantassins, & par trois mille Chevaux. Le Day de Tunis envoya un Deputé faire com-

A CONSTANTINOPLE. III
pliment à M^r l'Ambassadeur,
& luy offrir des rafraichisse-
mens. M^r l'Ambassadeur le
remercia, & fit rendre le salut
aux Bastimens qui étoient en
cette Rade, & qui l'avoient
salué. Le Consul François
l'ayant prié d'embarquer dans
son Vaisseau un Envoyé de
Tunis au Grand Seigneur, il
s'en excusa sur ce qu'il falloit
qu'il passast à Malte. Lors
qu'on approcha de cette Vil-
le, deux Lieutenans furent
envoyez au Grand Maistre de
Malte, l'un de la part de M^r
l'Ambassadeur, & l'autre au
nom de M^r du Mené, pour
sçavoir où son Eminence

trouveroit bon que l'on jet-
tast l'Ancre dans le Port. La
réponse que fit le Grand Maî-
tre fut toute remplie d'hon-
nesteté, & en des termes pleins
de respect pour le Roy. En
entrant au Port on salua le
Port Sainte Helene qui est à
demy-lieuë de la Ville, qui
rendit coup pour coup. Lors
qu'on eut mouillé on salua
la Ville, & elle rendit aussi
le salut. En mesme temps on
vit arriver les Chevaliers que
l'on appelle Grand-Croix. Ils
venoient complimenter M.
l'Ambassadeur de la part du
Grand Maistre, & le prier de
mettre pied à terre, à quoy
il

il n'eut pas de peine à consentir. Il entra dans une Chaloupe, dont un Damas cramoisly faisoit l'ornement, & les Gentilshommes de sa suite se mirent dans d'autres. Il fut salüé de quelques Barques Françoises qui estoient dans le Port, & trouva plusieurs Carrosses à six Chevaux qui l'attendoient à la Marine, où les Chevaliers qui avoient été le complimenter à son Vaisseau, le receurent, & le conduisirent jusques au Palais qu'on luy avoit préparé. Ils firent les mesmes honneurs à Madame l'Ambassadrice. **M**r l'Ambassadeur demeura huit

K

jours à Malte , pendant lesquels il fut regalé magnifiquement avec toute sa suite , par l'ordre du Grand Maître , qui luy donna audience le 22. de Decembre. L'Audience estant finie , Son Eminence l'accompagna jusques à la Porte de la seconde Salle. Le 26. il en eut une seconde qui fut celle de congé. On y observa les mêmes ceremonies qu'à la premiere, à la reserve que M^r l'Ambassadeur eut une Conference secrette avec le Grand Maître qui le chargea d'une Lettre pour Sa Majesté. Il mit à la voile le 27. quoy que le vent fut con-

A CONSTANTINOPLE. 115
traire, & apres avoir veu l'Isle
de Candie, il alla mouïller à
Tenedos. Ce n'est plus une
Ville, mais un amas de mé-
chantes Maisons habitées par
quelques Grecs. Les Turcs
sont enfermez dans les For-
teresses, dont les Bastimens ne
sont guere plus magnifiques.
M. du Mené envoya de là
aux Chasteaux des Dardanel-
les, pour sçavoir si le salut luy
seroit rendu, sans quoy son
dessein estoit de passer sans
salüer. On luy accorda ce qu'il
demandoit, ce qui n'avoit ja-
mais esté accordé à d'autres.
On salüa les Chasteaux de
neuf coups de Canon qui fu-

K. 2

rent rendus, mais à balle, parce qu'ils ne tirent jamais autrement. Le vent ne s'estant pas trouvé assez fort pour passer cedétroit, M du Mené fit jetter les Ancres , & l'on y demeura jusqu'au 7. Janvier 1686. Enfin le vent qui changea mena les Vaisseaux au Port de Constantinople , où l'on arriva le 10.

Avant que de mouïller , M^r l'Ambassadeur envoya un Drogman au Kaimakan , pour l'avertir que les Vaisseaux de Sa Majesté étoient à la vue de la Ville , & pour luy demander en mesme temps si le Serrail du

Grand Seigneur rendroit le Salut qu'on luy feroit, parce qu'à moins que d'en avoir l'assurance, les Vaisseaux du Roy ne saluëroient point. Le Kaimakan fit reponse que le Serrail ne sçavoit ce que c'estoit que de salüer, qu'il ne pouvoit faire rendre le Salut sans qu'il exposast sa teste, & que M. l'Ambassadeur pouvoit entrer sans salüer le Serrail. Cela se fit de la sorte, & causa beaucoup d'étonnement à tous les Estrangers, dont les Vaisseaux saluerent. Il faisoit beau voir ceux du Roy mouillez à la pointe du Ser-

rail au plus fort du courant devant cette demeure Imperiale. On y battoit la Diane tous les matins, & la retraite le soir, & chaque jour quantité de petits Bastimens tournoient autour des Vaisseaux François, dont ils admiroient la structure ainsi que l'Artillerie.

Si-tost que madame de Guilleragues eut sçeu l'arrivée de M. l'Ambassadeur, elle envoya le complimenter, & estant venuë ensuite le voir avec Mademoiselle de Guilleragues sa Fille, elle luy dit qu'elle avoit préparé toutes choses depuis un mois pour

A CONSTANTINOPLE. 119
son entrée au Palais. On la
salua de sept coups de Ca-
non lors qu'elle sortit.

Le 12. M. l'Ambassadeur se
rendit au Palais de France,
où il demeura jusqu'au 30.
qu'il eut Audience du Kai-
makan, qui luy envoya des
Chevaux de son Ecurie à la
Marine, pour luy, & pour les
principaux de sa suite. Il des-
cendit du Palais, & s'estant
rendu à la Marine, il s'embar-
qua dans la Chaloupe de M^{re}
du Méné. Lors qu'il fut à la
veuë du *Vaillant*, ce Vaisseau
luy fit un salut de 11. coups,
& les deux autres chacun de
9. Il passa du costé de Conf-

tantinople, & luy & ceux de sa suite monterent sur les Chevaux qui leur avoient esté envoyez par le Kaimakan. Celuy qu'il monta estoit pommelé, & avoit un Harnois tres-magnifique. La marche commença par soixante Janissaires conduits par leur chef avec leurs Bonnets de ceremonie. Ensuite parurent soixante Chaoux à cheval ayant de fort grands Turbans, après quoy l'on vit la maison de M^r l'Ambassadeur marcher en bon ordre, & fort richement vestuë. Elle estoit composée de huit Janissaires à cheval, du Maître

re.

tre d'Hostel aussi à cheval, suivy de vingt-quatre Valets de pied , de six Valets de Chambre & de six Drogmans, à cheval comme les autres. Ils precedoient Mr l'Ambassadeur , accompagné de la Noblesse Françoisé avec deux Ecuyers & deux Secretaires richement vestus , & tous les Marchands de la Nation. La marche dura une heure , les Turcs remplissant les ruës & les fenestres , & témoignant une curiosité extraordinaire. Mr Girardin estant descendu de cheval , ce magnifique équipage l'accompagna dans

L

la Salle d'Audience. Il y fut placé sur une Chaise de velours rouge posée sur le Sofa. Peu de temps après le Kaimakan, suivy des Principaux de la Cour entra dans la Salle, & le salua en luy souhaitant toute sorte de prospérité. Il prit place vis à vis de M^r l'Ambassadeur, & M. Furnetti, premier Drogman de France porta la parole. L'Audience estant finie, le Kaimakan fit present de dix-huit Caffetas à M. l'Ambassadeur, qui en vestit une, & donna les autres à ceux de sa suite. Cela estant fait, il s'en retour-

A CONSTANTINOPLE. 123
na dans le mesme ordre qu'il
estoit venu.

Avant que d'aller plus loïn
dans cette Relation il faut
vous expliquer une chose qui
pourroit vous arrester. Ce
sont les huit Janissaires que
j'ay marquez parmy les Do-
mestiques de M^r l'Ambassa-
deur. On en donne aux Am-
bassadeurs de France le nom-
bre qu'ils en fouhaitent ; &
comme ils les entretiennent
pendant le temps de leur Am-
bassade, & qu'ils gardent leur
Palais, on les peut mettre
au nombre de leurs Dome-
stiques. Ceux de la suite des

L 2

Ambassadeurs qui menent avec eux un de ces Janissaires par la Ville, sont à couvert de toute sorte d'insulte. Ils ont un Baton de Commandement qui les distingue des autres Janissaires leurs Camarades, qui servent auprès de la personne du Grand Seigneur, & qui fait porter respect à celuy qu'ils accompagnent. Quant à Mr Fumetti, premier Drogman de France à la Porte dont je viens de vous parler, il est né Grec, mais parce qu'il est Drogman de France, il a le privilege de porter un Bonnet jaune &

A CONSTANTINOPLE. 125
fond, ce que les autres Grecs
ne peuvent pas faire.

Les Ministres Etrangers al-
lerent rendre visite à Mr l'Amb-
assadeur. Celuy d'Angleter-
re y alla le premier ; & on luy
servit une Collation fort ma-
gnifique, où l'on but la Santé
du Roy & de tous les Prin-
ces de la Famille Royale. Le
Résident de Hollande luy
rendit aussi visite , & on le
reçût de la même sorte. En-
suite Mr l'Ambassadeur les
visita l'un & l'autre , & tout
se passoit d'une manière
agréable , lors que quelques
Leventi (on appelle ainsi les

L 3

Soldats qui sont sur les Bastimens du Grand Seigneur) commencerent d'attaquer les François avec surprise. Ceux-cy s'étant armez de bons Pistols en tuerent quelques-uns , & enfin la Guerre s'alluma de telle sorte qu'il ne se passoit presque point de jour sans quelque querelle. Mr l'Ambassadeur s'en plaignit à Baba - Hassan , General des Vaisseaux de Sa Hauteſſe, qui luy promit qu'il y mettroit ordre. Deux jours après , Mr le Chevalier du Mené , Commandant des Vaisseaux François , s'en retournant à son

Bord avec plusieurs Officiers , après avoir dîné chez Mr l'Ambassadeur , fut attaqué par vingt Leventi , lors qu'il commençoit à s'embarquer Les François tirèrent leurs Pistolets & en tuerent plusieurs , mais ce ne fut pas sans estre blesez eux-mesmes. Le tumulte s'augmentant , ils furent contraints de se jeter en Mer comme ils purent , mais à mesure qu'ils entroient dans la Chaloupe , ils se trouvoient accablez de pierres , qui blefferent beaucoup d'Officiers & de Matelots , & dont Mr du Mené receut luy-mes-

me trois coups. Par malheur un Matelot qui s'estoit trop engagé dans la meſlée , ne put s'embarquer comme les autres. Les Leventi allerent à luy le Sabre à la main. Il tua d'un coup de Piſtolet le premier qui l'aborda , & les autres luy ayant coupé les oreilles & le nez , luy donnerent encore trois coups de Sabre , & crurent le laiſſer mort. Après qu'ils ſe furent retirés , un Turc touché de compaſſion le porta à bord dans un Caïque. Le lendemain Mr l'Ambaſſadeur ſe plaignit au Caïmakan , qui ſoit indigné

A CONSTANTINOPLE. 129
de ce desordre, alla aux Vais-
seaux Turcs ; où il trouva
quelques Leventi blesez , de
ceux qui avoient eu part à
l'affaire. Il les prit luy-mes-
me , & les jetta dans la Mer,
promettant à Mr l'Ambassa-
deur qu'il feroit faire justice
des autres au lieu mesme où
ils avoient fait l'insulte. Com-
me on le pria de n'en rien
faire, il obligea Baba-Hassan,
General des vaisseaux Turcs,
d'aller demander pardon au
Commandant François , ce
qu'il fit le lendemain en se
mettant à genoux. Il pria en
mesme temps M^r Girardin de

L 5

n'en point parler au Grand Visir , parce que si la chose avoit esté sceuë , il couroit hazard de perdre la teste. Lors qu'ils sortit du Vaisseau François, on le salua de trois coup de Canon , comme étant Officier du Grand Seigneur. Cela l'obligea de prier le Commandant d'envoyer quelqu'un de ses Officiers à son Bord , afin qu'on luy rendist la pareille , ce qui fut fait dès ce mesme jour. Tous les Vaisseaux Turc saluerent cet Officier , jusques à l'Amiral mesme. Trois jours après , le Kaimakan fit prier Mr l'Am-

A CONSTANTINOPLE. 131
bassadeur de le venir voir
incognito, parce qu'il vouloit
luy communiquer quelques
affaires de consequence. M^r
l'Ambassadeur y alla sur les
six heures du soir, suivy de
quatre Valets de Pied, de
quatre Grecs, & de quelques
Gentilshommes. L'entretien
dura une heure, & le Kai-
makan le fit accompagner au
retour jusque chez luy par
quarante de ses gens. Il sur-
vint encore quelque autre
querelle, & sur la plainte
qu'on en fit au Kaimakan,
les mutins furent punis. Ce-
pendant M^r l'Ambassadeur

s'apprestant pour aller à Andrinople, le grand Visir luy envoya cent Chariots pour porter son Bagage, avec quinze Chevaux de selle, & un pareil nombre de Carosses. Il partit le 20. Fevrier, & arriva le 28. à un Village appelé Hapfa, qui n'est éloigné d'Andrinople que de quatre lieuës. Il y demeura un jour pour entendre les Drogmans, par lesquels il avoit envoyé donner avis de son arrivée au grand Visir. Ce fut là qu'il receut Mauro - Cordato, Premier Drogman de la Porte, qui

A CONSTANTINOPLE. 133
vint le complimenter de
la part du grand Seigneur.
Pendant ce temps l'Ecuyer
de Sa Hauteſſe , luy ame-
na trente-cinq chevaux ri-
chement enharnachez pour
luy & pour les principaux de
ſa ſuite. Il partit de Hapſa,
& à peine eſtoit-il à une de-
mi-lieuë de ce village , lors
qu'il rencontra le Séliktar
Aga & le Chaoux Bachi , ha-
billez de vert avec des veſ-
tes de brocart d'or , & des
Mitres d'argent ſur la teſte.
Soixante Chaoux les accom-
pagnoient. M^r l'Ambaſſa-
deur ayant eſté complimen-

té de nouveau au nom du Grand Seigneur , continua sa marche, & entra dans Andrinople en l'ordre qui suit. Il estoit au milieu des deux Officiers que je viens de vous nommer, & devant eux marchaient les soixante Chaoux, ayant à leur teste deux cens Janissaires qu'ils avoient trouvez en avançant vers la Ville. Six Drogmans, deux Euniques, deux Secretaires & quatre Valets de chambre les precedoient avec huit Grecs menant huit Chevaux de main dont les harnois étoient tres-superbes. Le Maître d'Hôtel

A CONSTANTINOPLE. 135
de Monsieur l'Ambassadeur
commençoit la marche , &
conduisoit vingt-quatre Va-
lers de pied. Ils traverserent la
Ville suivis d'un grand peuple
qui estoit accouru jusqu'à
deux lieuë d'Andrinople , &
passerent devant le Palais du
Grand Visir, qui voulant voir
cette marche, avoit donné or-
dre au Seliktar Aga de leur
faire prendre ce chemin. On
dit mesme que le Grand Sei-
gneur les vit passer d'une
Maison où il estoit *incognito*.
M^r Girardin ne fut pas plû-
tost arrivé au Palais qu'on
luy avoit préparé , que l'In-

136 A M B A S S A D E S
ternonce de Pologne luy
vient faire compliment, ainsi
que les Ambassadeurs & les
autres Ministres estrangers.

Andrinople est une Ville
de Trace sur le confluent de
Darde, de Tomagies & de la
Marize. Un tremblement de
terre l'ayant ruinée, l'Empe-
reur Adrien la restablit, &
luy donna le nom d'Andri-
nopolis. Elle fut ensuite Me-
tropole dans le Patriarchat de
Constantinople, & eut onze
Sufragans. Amurat I. Em-
pereur des Turcs, la prit en
1362. & y établit le Siege de
son Empire. Elle l'a esté de
ses

A CONSTANTINOPLE. 137
ses Successeurs jusqu'en 1453.
que Mchemet. Il se rendit
Maître de Constantinople.
Cette Ville est grande, riche
& fort peuplée, & quoy que
l'air n'en soit pas fort sain à
cause des eaux qui n'y sont
pas bonnes, les Monarques
Ottomans y ont tres-souvent
fait leur séjour, & il y a long-
temps que Mahomet IV. qui
regne aujourd'huy, y fait son
ordinaire demeure. Son Pa-
lais est spacieux & separé de
la Ville. Au devant de ce
Palais est une place d'une
lieüe & demie de circuit. Il
y a plusieurs ponts assez beaux.

M.

& bien construits sur la riviere qui passe au bas de la Ville. Les Murailles en sont basties à la Grecque avec des Tours quarrées & en certains endroits de rondes qui sont plus grosses. Les Marchands & les Artisans de mesme profession sont assemblez en mesmes quartiers, ce qui est fort ordinaire dans tous les Estats du Turc. Les environs d'Andrinople sont merveil-
leux à cause de leur fertilité, & tout le Pays est fort beau jusqu'à Constantinople, mais il est assez desert, & l'on marche cinq ou six lieues sans

A CONSTANTINOPLE. 139
que l'on découvre aucun Village. On trouve des Bourgs où il y a de fort belles Ecuries, on y peut mettre jusqu'à cinq cens chevaux , & ce sont les Logis de Turquie.

Un jour après que M. l'Ambassadeur fut arrivé à Andrinople , le Grand Visir luy envoya un present de toutes sortes de fruits avec du Sorbet , & M. l'Ambassadeur luy en envoya un de Confitures. Ce Ministre les trouva si bonnes que son Excellence l'ayant sceu , en fit faire par ses Officiers , & on luy en porta plusieurs

M 2

quaissés. Moro Cordato, Premier Drogman de la Porte, vint dire à M. l'Ambassadeur qu'il avoit ordre de luy fournir des vivres & à ceux de sa suite, avec des provisions pour ses chevaux, & M. l'Ambassadeur répondit que l'Empereur son Maistre faisant pourvoir ses Ambassadeurs de toutes les choses qui leur estoient nécessaires, il n'acceptoit ce qu'on luy venoit offrir que parce qu'il vouloit suivre l'ancien usage. Les troupes du Bacha ayant à passer dans ce temps-là, le Grand Visir luy fit de-

A CONSTANTINOPLE. 141
mander s'il les vouloit voir.
Il y consentit , & fut mené
dans un lieu commode. Le
Grand Visir passa luy mes-
me & toute sa suite , après
quoy parut le Bacha dont
les troupes estoient compo-
sées de six mille hommes assez
bien montez.

M^r l'Ambassadeur eut au-
dience du Grand Visir le 9. de
Mars dans la Chambre qu'on
appelle Has Odah , comme
il l'avoit fait demander par
ses Drogmans. C'est celle où
ce premier Ministre reçoit Sa
Hautesse lors qu'Elle luy fait
l'honneur de le visiter. On l'y

M 3

conduisit sur les dix heures du matin avec les ceremonies ordinaires. L'Audience dura une heure, & il y receut tous les honneurs du Sopha. Le jour suivant il eut une conference particuliere avec ce Ministre, qui luy donna à dîner. Quelques jours après, le Grand Seigneur allant à une Mosquée, la plupart de ceux de la suite de Mr l'Ambassadeur allerent le voir passer. Ce Prince ne fit que jetter un coup d'œil sur eux, mais son Fils qui le suivoit à cheval, se tourna trois ou quatre fois pour les regarder. Ils

A CONSTANTINOPLE. 143
marchoient tous deux à tiente pas l'un de l'autre. Ce Fils est âgé de dix huit ans. Le grand Seigneur en a un autre de quinze ; il a aussi deux petites Filles.

M. Girardin fut averty par le grand Visir que sa Hautesse luy donneroit Audience le 17. & ce jour-là , dès six heures du matin, on amena à son Palais trente Chevaux avec de tres-beaux Harnois. Ils estoient de l'Ecurie du grand Seigneur. Les Presens qui luy estoient destinez , furent portez au Serrail. Ils consistoient en quarante Vestes de Bro-

cart, de Satin, où de Drap. Il y avoit aussi deux globes Celestes avec les mouvemens des Planettes de la façon de M. Thuret, & quelques autres curiositez de France.

Sur les sept heures, le Chaoux-Bachi entra à cheval dans la Court du Palais de M. l'Ambassadeur. Il estoit vestu d'un Brocart or & argent, fourré de Zibeline, & accompagné de quarante autres Chaoux. M. Girardin monta à cheval, & tous les Chaoux se mirent en marche. Ils furent suivis par les valets de Pied vestus d'une livrée magnifique,

A CONSTANTINOPLE. 145
gnifique, & qui avoient à leur
teste le maistre d'Hostel de
M. l'Ambassadeur. Ensuite
parurent les autres Officiers,
après lesquels on vit les Che-
vaux de main avec des har-
nois, & des houffes tres su-
perbes. Six Drogmans de M.
l'Ambassadeur suivirent, pre-
cedant son Ecuyer, qui alloit
à costé du Chaoux-Bachi.
Après eux marcha Mr Girar-
din. Il estoit monté sur un
des plus beaux Chevaux de
l'Ecurie du Grand Seigneur,
& avoit autour de luy quatre
Palfreniers de cette mesme
Ecurie, & six de ses gens ves-

N

tus à la grecque. La marche fut fermée par plusieurs gentilshommes François, & par les Secretaires de l'Ambassade. Il s'y mesla un grand nombre de Marchands, & d'autres personnes de la Nation avec des habits à la Françoisse.

M. Girardin étant arrivé à la porte de la Court du Divan, y descendit de cheval, & la traversa dans le mesme ordre que je viens de vous marquer. Le Grand Visir luy-mesme est obligé de descendre à cette porte. On devoit ce jour-là faire une paye aux

Janissaires, & tous ceux qui estoient alors à Andrinople se trouverent assemblez à un bout de cette Court pour la recevoir. On leur distribua quantité de pains & de plats de ris dans le temps que M. l'Ambassadeur passa. C'est leur distribution ordinaire. D'un autre costé & près du chemin par où il passoit, il vit environ deux cens Delis. C'est ce qu'on appelle Enfans perdus. Ils avoient des Bonnets fourrez chargez d'aigrettes & de pluines de Heron, & des demy - Vestes à gance d'or & de soye. A leur teste

N 2.

estoyent les seize Skeiks de Sa Hauteſſe. Ce ſont des Officiers qui marchent à pied devant Elle & à ſes coſtez, lors qu'il luy plaist de ſe montrer en public. Leurs habits étoient de brocard d'or, & ils portoient un Bonnet fort élevé, avec des Plaques de vermeil doré & garnies de Pierreties.

Le Capigiler Kiaiaſi, Commandant des Portiers du Grand Seigneur, receut M. Girardin à l'entrée de la Salle du Divan. Le Chaoux Bachi ſe joignit à luy ; ils eſtoient tous deux veſtus de la meſme

A CONSTANTINOPLE. 149
forte. Le Grand Visir estant
entré en mesme temps par une
autre porte dans la Salle du
Divan , ils se salüerent, & de-
meurerent debout en se fai-
sant compliment. Ce Minis-
tre prit sa place vis à vis de la
grande porte de cette Salle ,
sur un banc couvert de
brocard d'or. Une fenestre
fermée d'une jalousie, don-
noit presque sur ce banc.
Cette Fenestre est commode
au Grand Seigneur , qui
peut voir de là ce qui se passe
au Divan. On avoit préparé
un Tabouret pour M. l'Am-
bassadeur. Il s'assit dessus , &

N 3

150 AMBASSADES
avoit ses Drogmans derriere
luy. Douze personnes de sa
suite qui devoient salüer le
Grand Seigneur, furent re-
ceües à cette Audience. Mau-
ro Cordato, Drogman de la
Porte, fut toujours auprès
de luy. Les Cadilekers, ou
Juges Souverains de Rome-
lie & d'Asie, estoient à la
gauche du grand Visir, sur
le mesme banc dont il tenoit
le milieu; mais il y avoit un
peu de distance entre luy &
eux. Ces Cadileskers pren-
nent rang entre eux, selon
que le grand Seigneur se
trouve en Europe ou en Asie.

A sa gauche, & à la même distance que ceux-cy, estoit le Nichangi Bachi, qui expédia quelques affaires pendant la Séance. Sa fonction est de faire le Paraphe du Grand Seigneur à toutes les Expéditions. Le Testedar estoit seul sur le Banc en retour à la gauche du Grand Visir. C'est luy qui tient les Registres, & qui exécute les ordres de Sa Hauteſſe, pour les payemens qu'il y a à faire. Sur le même Banc, mais à droite, estoit le Tefrer Emini. Il est le Conservateur des Ordonnances & des Livres de la Loy.

Tous ces Officiers ayant pris leurs places, l'Audience fut ouverte. Le Chaoux - Bachi, & le Capigiler Kiaiafi, avoient chacun un Baston de ceremonie couvert d'argent, & demeurèrent debout auprès du premier Ministre. Comme on vouloit que l'Ambassadeur pust voir ce qui se passoit, ils se rangerent ce jour là tous d'un costé. Le premier & le second Teske-regis, dont l'employ est de lire au Grand Visir toutes les Requestes que presentent les Parties, estoient auprès du Chaoux Bachi, & du Capigi-

A CONSTANTINOPLE. 153
ler Kiaiafi. Ce dernier alla
plusieurs fois du Divan au
Serrail, & toutes les fois qu'il
en revint, le Grand Visir se
leva pour apprendre ce que
sa Hauteſſe avoit ordonné.
Cet Officier frapoit chaque
fois de ſon Baſton contre
terre, & cela faisoit entendre
qu'il luy parloit de la part du
Grand Seigneur.

On dreſſa le Rolle pour
la diſtribution de la paye
des Janiſſaires, & le Grand
Viſir l'envoya porter au
Grand Seigneur. Le Chaoux
Bachi qui en fut chargé rap-
porta l'ordre de Sa Hauteſſe.

N 5

le par écrit avec de grandes cérémonies. Il le tenoit sur la teste, & le grand Visir alla deux pas au devant pour le recevoir. Il le baïsa le mit aussi sur la teste, & le donna à un des Teskeregis pour en faire la lecture. Après qu'elle eut esté faite, le Rolle des sommes qu'on devoit payer fut publié par l'Ecrivain du Tresor. Il estoit debout auprès du Grand Tesferdar. Alors le Grand Visir donna le Sceau Imperial au Chaoux Bachi, qui estant sorty avec le Lieutenant du Tresor, alla reconnoître le Scellé qui avoit

A CONSTANTINOPLE. 115
esté mis sur les sommes qu'on
devoit distribuër. On appor-
ta sept cens quarante deux
bourses qu'on rangea sur des
tapis au milieu du Divan.
Chacune estoit de cinq cens
écus. On en prit quatre cens
douze que l'on distribua aux
Compagnies de Janissaires
pour la paye de trois mois.
Ces Janissaires & leurs Com-
mandans estoient assis dans
le Vestibule. La paye des
Spahis devant estre re-
glée & achevée chez le
Grand Visir, on leur donna
seulement cent bourses. On
distribua le reste de cet argent

aux petits Officiers de Sa Hauteſſe , comme Cuifiniers, Sommeliers & autres. Ce fut à l'entrée de la Court que cette diſtribution fut faite , & l'on ne laiſſa entrer au Divan que les ſeuls Chefs de chaque Milice , qui vinrent baiſer la Veſte du Grand Viſir. Il receut la meſme ſoumiſſion de l'Aga des Ianniſſaires. Cela eſtant fait , on apporta un baſſin d'argent pour donner à laver à M. l'Ambaſſadeur. On n'en apporta que de cuivre pour les Officiers qui avoient ſeance au Divan , à cauſe que la

Loy des Turcs leur defend l'usage de la vaisselle d'argent. Ce fut par cette raison que dans les plats d'argent qui furent servis sur cinq tables de Marqueterie que l'on disposa en mesme temps, on mit d'autres plats de porcelaine de differentes manieres & de diverses couleurs. Le Grand Seigneur mange souvent dans une espee de porcelaine verte, dont les plats reviennent à plus de mille écus chacun. Mr Girardin fut assis vis-à-vis du Grand Visir, à la table qui avoit esté dressée pour

158 A M B A S S A D E S
ce premier Ministre, & man-
gea seul avec luy. Ils avoient
chacun leur Drogman de-
bout pour interpreter ce
qu'ils se disoient. Les douze
François que Mr l'Ambassa-
deur avoit menez avec luy fu-
rent placez à trois autres ta-
bles, quatre à chacune, avec
les Officiers Turcs qui les re-
noient, & les deux Cadileskers
en eurent une particuliere, où
ils mangerent seuls, à cause
qu'estant hommes de Loy, ils
font scrupule de manger avec
des Chrestiens. Chaque table
fut également servie de douze
plats que l'on apporta les uns

A CONSTANTINOPLE. 139
après les autres , & pendant
tout le repas , le Grand Sei-
gneur qui estoit à une fenestre
caché d'une jaloufie, regarda
Mr l'Ambassadeur. Les mes-
mes ceremonies ayant esté
observées à laver les mains a-
près le repas ; que lors que
l'on s'estoit mis à table , les
Officiers remenerent M. Gi-
sardin à sa place, où peu de
temps après plusieurs Capi-
gisle vinrent prendre, & le
conduisirent accompagné de
toute sa suite, à une grande
Galerie qui regne le long
d'une des faces de la Court,
& qui est ouverte d'un costé.

Il s'y assit sur un Tabouret, & ceux de sa suite prirent place sur un Banc qui estoit le long de la muraille. En mesme temps on apporta des Vestes pour M^r l'Ambassadeur & pour les François qui l'accompagnoient. Il y en avoit trente & une. Les deux Cadileskers qui passerent les premiers pour aller saluer le Grand Seigneur ; estant revenus, le Chaoux-Bachi & le Capigiler Kiaiafi sortirent du Divan , & precederent le Grand Visir. M^r Girardin marcha un moment après. Outres les Drogmans , il
 avoit

A CONSTANTINOPLE. 161
avoit deux Capigis à ses
costez , & estoit accompa-
gné des douze personnes
qu'il avoit demandé permis-
sion de presenter à Sa Hau-
tesse. Au dedans de la gran-
de porte du Serrail par la-
quelle on le fit entrer estoient
des Ennuques blancs, & vingt
autres rangez en haye. Après
avoir passé par un Salon, dont
plusieurs tapis enrichis d'or
couvroient le plancher , il
entra dans la Chambre où le
grand Seigneur estoit sur son
Trône , & fit deux reveren-
ces à la Françoisé, après quoy
il demeura vis-à-vis du Grand.



V. si , en attendant que ceux de la suite , introduits aussi par des Capigis , eussent fait les leurs , & se fussent retirez. Cette Chambre estoit tapissée de velours rouge cramoisy en broderie parsemée de Croisfians d'or , & des Tapis de la mesme étoffe couvroient le plancher. Le Trône estoit magnifique. Il estoit fort élevée , de si ou sept pieds en quarré , & dressé à l'un des coins de la chambre en forme de Lit sans rideaux. Un grand Tapis en broderie de perles fort pressées couvroit le Trône , & il y avoit aux

A CONSTANTINOPLE. 163
deux costez deux grands
Coussins de la mesme bro-
derie. Les quatre quenouil-
les qui estoient couvertes
d'or & ornées de pierreries,
soutenoient quatre tringles
semblable, & cinq boules
d'or, d'où pendoient des
bouquets d'éviron d'eux pieds
de long composez de fils de
perles, estoient attachez à
chaque tringle. Il y avoit
trois degrez qui conduisent
à ce Trône. Le Turban &
l'Habit de Sa Hauteſſe es-
toient tout couverts de pier-
eries & à costé d'Elle on
voyoit une Eritoire en for-

O 2

me de Caslette , enrichie d'Émeraudes & de plusieurs autres pierreries. La place que les sept Visirs occupent contre le mur vis-à-vis du Grand Seigneur lors qu'il se trouve à ces sortes de ceremonies, estoit remplie par le Selikatar & le Zaccadar. Le premier est le Porte-Epée de Sa Hauteſſe, le second porte son Manteau lors qu'elle sort à cheval.

M^r Girardin parla en François. Il estoit debout , & avoit à ses costez les Capigis Bachis. Mauro Cordato Drogman de la Porte , estoit à sa

A CONSTANTINOPLE. 165
droite , & le Sr Fontaine son
Drogman , à sa gauche. Ce
dernier interpreta son dis-
cours , & le leut en Langue
Turque. Après qu'il eut ache-
vé , M^e Girardin donna au
Seliktar la Lettre de creance ,
une autre du Roy avec un
Memoire , l'un & l'autre re-
gardant les interests des Re-
ligieux de la Terre Sainte , &
la Traduction de la Haran-
gue qui venoit de faire.
Tout cela fut mis par cet
Officier entre les mains du
Grand Visir , qui presenta ces
diverses pieces au Grand Sei-
gneur. Sa Hauteſſe les mit à

166 A M B A S S A D E S
costé d'Elle, en faisant une
inclination de teste à M. l'Am-
bassadeur.

L'Audience dura un grand
quart d'heure, après quoy
M. Girardin fit une reveren-
ce, & fut reconduit à son
Palais. En traversant la Court
du Divan, il y trouva les Ja-
nissaires, & les autres Offi-
ciers qu'il y avoit vous en ar-
rivant. Il osta sa Veste, &
monta à cheval au mesme
lieu où il estoit descendu.
Quarante Chaoux le précé-
derent, & le Chaousiler Ef-
fendi, second Officier de ce
Corps, marcha devant luy à

A CONSTANTINOPLE. 167
costé de son Ecuyer. Cet
Officier tenoit la place du
Chaoux Bachi. Lors que M.
Girardin fut hors de l'A-
vant-court , il s'y arresta &
laisa passer les Janissaires qui
auroient pû troubler l'ordre
de sa marche. Ils portoient
chacun un sac d'argent sur
l'épaule , & en alloient faire
le partage chez leur Aga.
Il fut averti par les Drog-
mans qu'on avoit accoutumé
d'attendre que le grand Vi-
sir sortist du Serrail , afin de
le saluer & de marcher après
luy ; mais M. l'Ambassadeur
ne s'arresta point à cet usage ,

il continua de faire marcher ses gens , & rentra dans son Palais. Il fit selon la coutume distribuer des Vestes aux Principaux Officiers du Serail , & les petits Officiers de l'Ecurie du Grand Seigneur , les Trompettes & les Timbaliers qui avoient esté chez luy , receurent entre eux une somme considerable.

Pendant le séjour qu'il fit à Andrinople, le Grand Visir luy fit toutes les honnestetez possibles , en le prenant par la main , & le faisant souvent dîner avec luy. Il l'invita un jour d'aller voir les
magnifi

A CONSTANTINOPLE. 169
magnifiques harnois qui sont
dans les Ecuries du Grand
Seigneur. La Structure en
est fort riche, & l'on y voit
quantité de perles & de Dia-
mans. Il y a environ quatre
cens chevaux dans ces Ecu-
ries. A son retour. M. l'Am-
bassadeur alla chez le Grand
Visir qui le regala. Il y de-
meura quatre ou cinq heures,
& alla de là rendre visite au
Musty, qui le receut avec
l'accueil le plus obligeant.
Dans ce temps - là, l'Am-
bassadeur de Moscovie se ren-
dit à Andrinople, avec une
grosse suite, composée de
P

deux cens hommes à cheval. Le grand Visir pria Monsieur Girardin de luy envoyer un de ses Officiers de Cuisine pour luy apprester quelques plats. Après qu'il l'eut gardé trois ou quatre jours, il pria Monsieur l'Ambassadeur de le luy laisser encore pour quelque temps, afin qu'il püst instruire quelqu'un des siens, parce qu'il trouvoit la mode de France fort bonne. Les Gentilshommes de Monsieur l'Ambassadeur allerent voir l'Eten-dard de Mahomet, qu'on porte au Combat pour animer

A CONSTANTINOPLE. 171
les Soldats. Ils virent aussi
plusieurs fois le Grand Sei-
gneur qui alloit à la Mos-
quée. Il estoit quelquefois ac-
compagné de deux cens che-
vaux, tres-beaux, & tres-
bien enharnachez.

Le 6. Avril, Monsieur Gi-
rardin demanda une Con-
ference secreete avant son Au-
dience de Congé. Elle luy fut
accordée, mais auparavant
le Grand Visir le fit dîner
avec luy. Il luy fit entendre
sa Musique pendant le repas,
& redoubla ses honnestetez.
Le lendemain Monsieur l'Am-
bassadeur eut son Audience

172. A M B A S S A D E S
comme il l'avoit demandée.
On y observa les mesmes
cerémonies qu'à la premiere,
& il partit le 9. d'Andrinople.
Lors qu'il fut de retour à
Constantinople , il receut
visite de Monsieur l'Ambas-
sadeur d'Angleterte , & de
Monsieur le Resident de
Hollande. Il la rendit à l'un
& à l'autre, & visita le Kai-
makan *incognito*. Il alla de la
chez le Capoudan Pacha,
General de l'Armée Navale
des Turcs. Ce General sortit
le 28. Avril du Port de
Constantinople avec huit
Galeres , & devoit en joindre

A CONSTANTINOPLE. 173
plusieurs autres qui l'atten-
doient aux Dardanelles ou
à Tenedos , outre neuf
Vaisseaux qui estoient sortis
auparavant pour aller faire
leur provision de bois. Le
mesme jour le Grand Sei-
gneur arriva à Constanti-
nople sur les quatre heures
après midy. Il y avoit six
ans qu'il n'y estoit point
venu, & il y revint sur ce que
le Grand Visir qui se preparoit
à aller commander l'Armée
de Hongrie , luy representa
que la difficulté qu'on trou-
voit à faire transporter à An-
drinople les choses necessaires

P 3

pour la subsistance de la Cour, y rendoit les dépenses beaucoup plus grandes, & que le retranchement qu'on en feroit, seroit utilement employé à payer les Soldats.

Après tant d'honneurs reçus, Monsieur Girardin continua de servir l'Eglise, le Roy & l'Europe avec beaucoup d'application & de soins, de sorte qu'il n'a rien entrepris qu'avec un entier succès. Comme il arrive souvent des relâchemens en toutes choses, les derniers Commandemens du Grand

Seigneur n'étoient pas exécutés avec toute la vigueur nécessaire pour procurer tous les avantages que l'on en devoit attendre. Il en obtint de nouveaux pour faciliter l'exécution des anciens, & Monsieur le Chevalier du Mené, & Monsieur Bidaut se rendirent sur les lieux avec les Vaisseaux qu'ils commandoient, accompagnés d'un Aga qui estoit chargé de faire exécuter ces Commandemens.

Au commencement du mois de May de l'année dernière, Monsieur Girardin eut

Audience du Capitan Bacha , avec des honneurs extraordinaires, & il obtint la liberté des Esclaves François qui étoient sur les Vaisseaux du Grand Seigneur. Il demanda au mois d'Aoust la liberté de trois autres, vendus par les Tripolins avant la conclusion du Traité de Paix. Elle luy fut accordée , & aussitost on luy renvoya ces Esclaves.

Les bruits qui avoient couru de la prise de Bude ayant esté cōfirmez de divers endroits de la Chrestienté sur la fin du mois de Sep-

A CONSTANTINOPLE. 177
tembre , les Chresttiens qui
sont à Constantinople eus-
sent esté en quelque peril ,
à cause des insultes que la
Populace a coustume de leur
faire en de semblables ren-
contres , si le respect qu'on
y a pour l'Ambassadeur du
Roy , ne l'eust empeschée de
faire éclater contre eux l'in-
dignation où la mit cette
nouvelle. Elle la fit seule-
ment paroistre en parlant
insolemment contre le Grand
Visir , contre le Mufti &
mesme contre le Grand Sei-
gneur. Un Iman preschant
devant sa Hauteſſe eut assez

P 5

d'audace pour luy reprocher qu'il estoit la cause de la perte qu'on venoit de faire , puis qu'au lieu de suivre l'exemple de ses Predecesseurs qui se mettoient à la teste de leurs Armées , on ne le voyoit sortir de son Serrail que pour aller à la Chasse. La liberté avec laquelle ils s'expliqua touchant la punition dont Sa Hauteſſe estoit menacée en cette vie & en l'autre , obligea le Grand Seigneur de faire venir le Mufti , qui est le Souverain Pontife de la Loy. Il l'accusa d'estre cau-

A CONSTANTINOPLE. 179
le de tous les malheurs qui
affligeoient l'Empire Otto-
man , pour avoir signé à la
prière du Grand Visir Cara
Mustafa, un ordre pour com-
mencer la guerre , sans luy
en avoir représenté les con-
séquences , ainsi que sa
Charge l'y obligeoit. Le châ-
timent qu'il en fit , fut de l'ex-
iler à Butse , & de nommer
Husseïn Effendi , Cadiles-
ser de Romelic , ou Sou-
verain Juge des Armées d'Eu-
rope , pour remplir la place
de Mufti. En mesme temps ,
on fit une reforme conside-
rable de plusieurs Officiers

180 A M B A S S A D E S
du Serrail, & on diminua les
gages & les droits des prin-
cipaux, ce que l'on attribua
aux conseils du nouveau
Mufti. Ce fut en ce temps
que le Grand Seigneur re-
solut de retrancher tous les
équipages de Chasse, & de
faire noyer tous les chiens.
Hussein Effendi estant mon-
té à la dignité de Mufti,
Monsieur Girardin alla luy
en faire compliment le 6.
Octobre. Le Mufti le receut
debout, quoy qu'il ne se
leve que pour Sa Hauteſſe,
& qu'il ne se leve qu'à demy
pour le Crand Viſir. Apres

A CONSTANTINOPLE. 181
qu'il l'eut entretenu quel-
que temps, & que l'on eut
apporté les regales ordinaires
de café, de sorbet & de par-
fums, Monsieur Girardin se
retira. Le Mufti se leva com-
me il avoit fait en le rece-
vant, & ne s'assit que lors
que Monsieur l'Ambassa-
deur fut hors de la cham-
bre.

La nécessité étant pres-
sante, plusieurs Vaisseaux de
diverses Nations furent con-
traints en toutes les Echelles
de transporter des troupes
levée en différentes Provin-
ces de l'Empire Ottoman,

182 A M B A S S A D E S
avec des vivres & des Munitions pour l'Armée du Grand Seigneur en Hongrie , mais on excepta ceux des François. S'ils eussent esté de ce nombre , on n'auroit pas manqué de publier des faussetez à l'ordinaire.

Pendant que Monsieur Gitardin estoit toujours appliqué à s'acquitter dignement de toutes les choses qui regardent son Employ , le bruit qui se repandit par tout de la maladie du Roy , le mit dans de fâcheuses alarmes. Enfin , le 29. de Mars dernier, jour de Pasques , une

Tartane qui avoit esté depêchée de Toulon par Monsieur de Vauvré son Frere, arriva à Constantinople, & luy apporta l'heureuse nouvelle de la parfaite guerison de Sa Majesté. Il fit aussitost appeller les principaux de la Nation, afin qu'ils la repâdissent parmy les François, que de faux bruits semez en divers endroits avoient jettez dans des inquietudes, qu'on ne peut mieux exprimer qu'en marquant la joye qu'ils firent connoistre dans le moment qu'ils en furent delivrez. Comme il apprit que toute la France &

184 A M B A S S A D E S
tous les Ambassadeurs que le
Roy avoit en différentes Cours
de l'Europe , avoient rendu
graces à Dieu du recouvre-
ment de sa santé, par des Prie-
res & par des réjouïssances pu-
bliques , il ne voulut pas dif-
ferer à s'acquitter d'un de-
voir si juste : mais ce qui l'em-
barrassoit , c'est que ces re-
jouïssances que les Turcs ap-
pellent *Donanma* , ne se font
plus à Constantinople depuis
la dernière guerre, & qu'on
a vû passer le Beïram sans
les divertissemens ordinaires.
Ainsi il se crut obligé d'em-
pescher que cette joye dont
la plupart des Turcs igno-
roient

A CONSTANTINOPLE. 185
roient la cause , ne parust pu-
bliquement avant que le
Caïmakan en eust esté in-
formé. Pour cet effet , il luy
demanda une entrevëuë , qui
se fit *incognito* sur le Canal-
de la Mer Noire dans un Ser-
rail qui appartenoit au Grand
Visir Cara Mustafa. Ce fut là
qu'il luy fit part de la nou-
velle qu'il avoit receuë , &
qu'il luy parla du dessein où
il estoit d'accompagner d'u-
ne Feste les Aëtions de gra-
ces que son zele le pressoit de
faire rendre. Ce Ministre luy
repondit qu'il en donneroit
avis au grand Seigneur , &

Q

qu'il pouvoit l'asseurer d'avance que Sa Hauteſſe apprendroit avec plaisir la guerison d'un Monarque pour qui Elle avoit toute l'estime possible ; que cependant il avoit une entiere liberte de faire tout ce qu'il jugeroit à propos dans l'enceinte de son Palais. Cette precaution estoit necessaire pour obliger les Ouvriers Turcs à travailler aux Illuminations & aux Artifices , ce qu'ils auroient refuse de faire sans un ordre exprès du Kaimakan , qui deux jours après envoya un *Catâscherf* ou Let-

A CONSTANTINOPEE. 187
tre signée de la main de Sa
Hautesse , qui enjoignoit à
tous les *Candilgiez* & *Fischek-*
giez , c'est-à-dire Illumina-
teurs & Artificiers , de tra-
vailler au *Donanna* de l'Amba-
assadeur de France. Ils s'em-
ployerent avec tant d'ardeur
aux preparatifs de cette Feste,
que tout se trouva prest pour
le lundy 7. d'Avril , qui es-
toit le jour que M. l'Ambas-
sadeur avoit choisy.

La Ville de Constantino-
ple qui s'informoit curieu-
sément de cette journée &
qui sembloit craindre qu'elle
ne se passast en secret parmy

Q²

les François , en fut avertie ce jour - là dès le *Sabanamas* ou Priere du matin , par une décharge de deux cents Boîtes qu'on avoit rangées sur les terrasses du Palais de France , à costé du Serrail des Amazoglans , & presque en mesme temps par une décharge générale de toute l'Artillerie des Vaisseaux François qui se trouverent dans le Port , & qui s'estoient dégagés le jour precedent , pour s'acquitter de ce qu'ils devoient à la solemnité de cette Feste.

Après ce signal , toutes les

A CONSTANTINOPLE. 189
portes du Palais furent ouvertes. La premiere qui est celle de Pera, estoit garnie de Festons & de Guirlandes de Lauriers & ornée des Armes de Sa Majesté placées sous un Tavan de Marqueterie Turquesque, & la seconde qui est la porte ordinaire des la-naissaires entretenus par M. l'Ambassadeur, avoit pour ornement, des feüillages & des fleurs, avec quantité de lampes disposées à la maniere des Turcs. Ces Soldats s'estoient piquez ce jour-là de galanterie, & ne faisoient voir pour toutes armes que

Q 3

190 A M B A S S A D E S
des frondes des différentes
couleurs chargées d'oranges
& de citrons.

L'Avant-court où l'on exer-
ce ordinairement les chevaux
de M. l'Ambassadeur, fut un
lieu délicieux qui plus fort
au menu Peuple. Il y trou-
va de quoy se divertir agréa-
blement, en voyant plu-
sieurs tonneaux d'un excel-
lent Vin Grec, qu'on avoit
rangez sur un Chantier, &
qu'on luy abandonna.

Dans la Court estoient
deux Arcs de triomphe char-
gez des Armes & du Portrait
de Sa Majesté. Au dessous de

A CONSTANTINOPLE. 191
celuy qu'on voyoit à l'entrée
de la Chapelle, il y avoit une
grande toile peinte en bleu,
sur laquelle on avoit écrit ces
Vers Latins en Lettres d'or.

*Vive diu terris, expectatumque
serenus.*

*Sparge diem, L O D O I X, sum-
mo cui munere Divum*

*Lux data, de nostris longum neat
Atropos annis,*

*Dum nos accepti memores, plenique
futuri,*

*Interea votis intenti adsta-
bimus aris,*

*Non sine farre pio, & festis
libamine vini.*

L'autre Arc de Triomphe
estoit devant le Vestibule du

Palais avec cette Inscription
 sur une autre toise peinte
 comme celle de la Chapelle,
 mais en rond & avec des let-
 tres d'or. Elle marquoit les
 réjouïssances que l'on avoit
 préparées dans tous les Ap-
 partemens de ce Palais

LUDOVICO MAGNO,
 GALLORUM IMPERATORI
 semper Augusto,
 RESTITUTA SALUTE
 P. GIRARDINUS
 Ad Portam Othomanicam
 LEGATUS,
 SOTERIA
 P.D.C.

Ces

Ces Arcs de Triomphe occupoient les extremittez d'un Portique soutenu par douze Colomnes, ornées de Festons, de verdure & de lampes, & chargées de Peintures, d'Emblèmes & de Devises, toutes à la gloire de Sa Majesté, & la plupart sur le sujet de sa guerison. En voicy quelques-unes.

La France à genoux sur des Trophées, un Encensoir à la main, dont la fumée se mêlant avec une Comette, forme une rosée qui distille sur des Lys, & ces paroles pour ame.

R

Calorum minas pietate resolvit.

Un Soleil qui se dégage
d'une Eclipsé , & qui trou-
vant un Ciel plus serein , mar-
que midy sur un Cadran.

Complebo diem.

Un bras tenant une faux
qui glisse sur un Sabre , qui
luy est opposé par un autre
bras semé de Fleurs de Lys.

Fortis ad fortem.

Un Hercule qui s'appuye
sur sa massue , & qui regarde
attentivement des bleds qui
ont cru dans un Marais , que
l'Hydre rendoit autrefois in-
accessible.

A CONSTANTINOPLE. 195
Nunc seges est ubi Lerna fuit.

Un Rocher s'élevant en
forme d'Obélisque au milieu
d'une Mer agitée par des
vents qui soufflent de tous
costez.

Frustra illi tendere contra.

La France assise sur des
Trophées.

Parta labore quies.

Un Lys dans un Parc en-
vironné d'épines insulté d'un
costé par deux Lyons dont
les pates sont ensanglantées,
& menacé de l'autre par un
Renard.

Nec vi, nec dolo.

Un Orage qui semble se

R 2

196 A M B A S S A D E S
jouer avec des arbrisseaux au
moment qu'il renverse des
Forests.

Parcit , & s'avit.

Une Ville foudroyée par
des Bombes.

Terreno fulmina prompta Io-vi.

Le Peintre qui avoit entre-
pris cette derniere Devise
s'estoit trouvé dans Genes
lors qu'elle fut bombardée,
& il en exprima si bien tou-
tes les horreurs, que les Turcs
qui virent ce Tableau crie-
rent , *Ol maia*, ou *Mebada*,
c'est à dire , que cela ne soit
point, que Dieu nous en pre-
serve. Il y a lieu d'admirer le

genie de celuy qui se servoit heureusement de ces peintures , comme d'une Langue universelle pour faire entendre à toutes les Nations les surprenantes actions du Roy.

La Chapelle estoit tenduë de deux hauteurs de Tapissierie , l'une de velours bleu, dont la frise , la pente & les pilastres estoient de velours aurore cizelé à fond d'or, & qui descendoit jusqu'à une corniche , qui regnoit tout au tour de la Nef ; l'autre estoit d'un cuir doré d'Espagne à gros fleurons d'un coloris di-

versifié. Cette dernière l'or-
noit agreablement jusques à
la balustrade qui servoit de
closture au grand Autel. Le
devant de cet Autel estoit
d'un tres-beau brocard à fond
d'or & de soye couleur de
feu avec des fleurs d'or de
relief & sur tout aux Ecu-
sons des Armes de Mr l'Am-
bassadeur, qui estoient de cha-
que costé. Un tres-beau Point
de France estoit tout au-
tour. Il y avoit huit rangs
de Chandeliers d'argent, &
de Vases de vermeil doré.
La plus élevée de toutes ces
pieces estoit soutenüe par

A CONSTANTINOPLE. 199
huit pieds d'argent enrichis
de Festons à feüillages de
vermeil. Au dessus estoit le
S. Sacrement, dont M^r l'Am-
bassadeur avoit fait orner le
Soleil de Diamans & autres
Pierres precieuses qu'il avoit
fournies. On avoit mis der-
riere, à la place du Tableau
de l'Autel, un tres grand &
tres-beau miroir garny de
cristal à bordure dorée. Il y en
avoit deux autres placez un
peu plus bas de chaque costé,
chacun sur un beau Tableau
à corniche de mesme gran-
deur, & ils remplissoient é-
galement les deux costez de

R 4

l'Autel garnis d'une tres-
grande quantité de Chande-
liers, outre ceux qui estoient
aussi à droite & à gauche de-
puis l'Autel jusqu'à la balu-
strade. Ces trois miroirs à
corniches de cristal, au dessus
desquels estoient les Armes
& la Devise du Roy, represen-
toient les trois Fleurs de Lys
de France par la maniere dont
ils estoient disposez. Auprès
de la balustrade qui estoit
couverte de tapis de Turquie
aussi-bien que le pavé de l'E-
glise en dehors entre la ba-
lustrade & le Prie - Dieu de
M. l'Ambassadeur & de Ma-

A CONSTANTINOPLE. 201
dame l'Ambassadrice, on a-
voit mis le grand Portrait du
Roy à cheval, peint au natu-
rel par M. le Brun, & qui sert
d'ornement à la Chambre
d'Audience. Il est si bien fait
que le Grand Seigneur eut la
curiosité de le voir du temps
de feu M. de Guilleragues.
Au dessus estoit un Dais de
velours cramoisy à grandes
fleurs avec une frange d'or
& d'argent fort épaisse, & de
plus d'un demy pied de hau-
teur. Vis-à-vis de ce Portrait
on avoit placé un grand mi-
roir à corniche de cristal & à
bordure dorée, comme les

R 5

trois de l'Autel , & ce miroir le representoit tout entier à la faveur des Lustres & des Girandoles qu'on avoit disposées de telle sorte , que des deux costez de la Chapelle on voyoit également la representation de cet Auguste Monarque , qui fait le bonheur de ses Sujets , & l'admiration des Etrangers. Au fond de l'Eglise estoient deux autres Tableaux , & au milieu les Armes de Sa Majesté. Ce qui parut surprenant , c'est que tout cela se fit sans qu'on ostast rien des ornemens du Palais, dont tous les Apparte-

mens furent meublez plus superbement qu'à l'ordinaire.

Sur les dix heures du matin, Monsieur l'Ambassadeur qui vouloit marquer par une pompe extraordinaire qu'il alloit rendre graces à Dieu du plus grand bien dont la France luy puisse jamais estre redevable, sortit de son Palais pour se rendre dans la Chapelle. La marche de sa maison commença par ses Janissaires qui avoient leurs Mitres & leurs Bastons garnis d'ivoire. Sa Livrée parut ensuite. Elle estoit suivie de douze Enfans de Langue Françoisse vestus à

la maniere du Pays, & après eux marchaient les Drogmans, & à quelque distance M. l'Ambassadeur, précédé de son Ecuyer, suivy de ses deux Secretaires. M. l'Abbé Girardin menoit Madame l'Ambassadrice. Les Marchands François & Venitiens qui se maintiennent à Constantinople sous la protection de Sa Majesté, marchaient immédiatement après la suite de M. l'Ambassadeur. Ils étoient conduits par M. Fabre, Agent du Commerce, & la marche fut fermée par les plus notables des Corps de

A CONSTANTINOPLE. 205
Mestiers de la Nation en fort
grand nombre.

Leurs Excellences furent
receuës à la porte de l'Eglise
par le Pere Custode des Ca-
pucins, & aussi-tost on donna
le signal pour la décharge de
toutes les Boëtes. Elle fut
suivie de celle de toute l'Ar-
tillerie des Bastimens, comme
la premiere fois. Après que
tous ceux qu'on avoit man-
dez pour assister à cette Ce-
remonie, eurent esté placez
par l'Officier que M. l'Am-
bassadeur avoit chargé de la
conduite de cette superbe
Feste, Messire Gapasro Gas-

parini , Evêque de Spiga , & Vicaire Patriarchal de Constantinople , paru revêtu de ses Habits Pontificaux avec la Crosse & la Mitre , précédé de son Clergé , & alla se mettre à genoux auprès de l'Autel où le S. Sacrement estoit exposé. Il celebra ensuite la Messe , où la musique & les orgues ne manquerent pas selon ce qui se pratique aux Festes solennelles. Après l'Offertoire , ce Prelat s'avanca vers la balustrade , & s'estant assis auprès d'une table , sur laquelle on avoit mis un Missel , à l'endroit

A CONSTANTINOPLE. 207
de l'Oraison pour le Roy ,
il fit un tres-beau discours
en langue Italienne , pour
faire voir aux François l'o-
bligation où ils estoient de
rendre graces à Dieu , de
ce qu'il avoit conservé ce
grand Monarque , & prolongé
par là le plus beau regne
qui fut jamais. Il ajouta que
quelques grandes que soient
les merveilles dont on par-
lera dans l'Histoire de sa
vie , son regne ne paroistroit
pas si éclatant s'il n'avoit
purgé son Royaume de
l'Herésie de Calvin. Il finit
son discours en l'adressant

aux Etrangers qui étoient venus dans cette Chapelle en fort grand nombre , & il leur dit qu'il suffisoit d'estre né Chrestien , pour s'interesser à la gloire d'un Prince , qui protegeoit l'Eglise , au milieu mesme de ses Ennemis ; qu'au reste il n'entreprenoit point de louer M. l'Ambassadeur , qui estoit l'instrument dont Sa Majesté se servoit pour rendre les Infidelles traitables , parce qu'il estoit persuadé que les grandes qualitez que l'on admiroit en luy , ne pouvoient estre dignement louées que par le
choix

A CONSTANTINOPLE. 209
choix du sage Monarque qui
l'avoit envoyé à Constanti-
nople pour y représenter sa
Personne , & pour soutenir
l'éclat de ses actions dans
le plus vaste Empire du
monde.

Ce Discours estant finy ,
M. l'Evesque continua la
Messe , & à l'élevation du S.
Sacrement , les Boëtes firent
une troisième décharge. A-
près la Messe ce même Pre-
lat entonna le *Te Deum* , qui
fut chanté par la Musique
ainsi que l'*Exaudiat* , & pen-
dant ce temps , on fit une dé-
charge continuelle tant des
S.

Boëtes dans le Jardin du Palais, que du Canon dans le Port.

Les Ceremonies de l'Eglise estant achevés, M^r l'Ambassadeur & Madame l'Ambassadrice se retirerent dans le mesme ordre qu'ils estoient venus, avec cette seule difference, que M^r l'Ambassadeur entra par l'Arc de triomphe qui estoit devant le Vestibule, dans lequel il avoit fait préparer deux tables de cinquante couverts chacune, qui devoient être remplies par les Artisans de la Nation. Vous jugez bien qu'ils ne laisserent

pas les places vuides, & qu'ils s'attachèrent à bien faire leur devoir. Au fond de ce Vestibule estoit un fort grand Tableau qui representoit une Bacchanale. Il estoit orné avec des Festons de lierre & d'oranges, & au dessus on voyoit un Cœur enflammé couronné de feuilles de vigne mêlées de raisins, avec ce mot *De bon cœur.*

Les Ecclesiastiques, à la reserve de M^r l'Evêque, du Provincial de S. François & du Pere Superieur des Jesuites que M^r l'Ambassadeur retint, se rendirent tous à la

grande Salle des Capucins, où l'on avoit fait un Refectoire general. Toutes les Communautés Religieuses de Galata y furent regalées c'est à dire, les Religieux de saint François, les Jacobins, les Peres de saint Georges, les Recolets, les Iesuites, & les Peres de la Terre-Sainte qui sont presque tous Espagnols. Les Enfans de Langue furent traitez à un autre endroit avec leur Gouverneur, & leur *Ogia*, ou Maître des Langues Orientales.

On avoit dressé deux tables dans la grande Salle du

Palais , qui estoit ornée d'une tres-belle Tapissierie. La premiere de vingt-cinq couverts fut tenuë par M^r l'Ambassadeur , qui avoit fait convier toute la Maison de Hollande. M^r Blondel , Chancelier , où Secretaire de l'ambassade , tint la seconde , qui fut de cinquante couverts , pour les Marchands François & Vénitiens , les Capitaines & les Drogmans. Le Buffet estoit richement paré de Vaiselle d'argent au bout de la Salle. Les Dames Grecques , qui ne se mettent point à table avec les hommes , prirent place à

S 5

celle que Madame l'Ambassadrice tint dans son Appartement. Elle estoit de trente couverts, & les Femmes & les Filles de Drogmans y furent placées. Ces trois tables furent servies regulierement, & avec toute la profusion que demandoit une si grande Feste.

On commença les Santez par celle de Sa Majesté, que M^r l'Ambassadeur porta au Resident des Etats Generaux, & elle fut beuë au bruit d'une décharge generale des Boëtes & du Canon. Les cris de *Viva*, *viva*, y furent mêlez, & al-

lant jusques à la porte de la
 rue , obligerent les Turcs
 mesme à se réjouir comme
 les François. On continua par
 les santez de Monseigneur le
 Dauphin , de Madame la
 Dauphine , de Monseigneur
 le Duc de Bourgogne , de
 Monseigneur le Duc d'An-
 jou , de Monseigneur le Duc
 de Berry , de Monsieur , de
 Madame & de Monsieur le
 Duc de Chartres , & toutes
 ces Santez passoient succeffi-
 vement d'une table à l'autre
 avec les mêmes cris de *Viva* ,
viva. En dehors M^r l'Am-
 bassadeur avoit fait dresser

des Tables le long du Portique , pour les Equipages des Vaisseaux , qui ne firent pas moins valoir la Feste , que les Artisans la faisoient valoir dans le Vestibule. Il y en eut encore quatre ou cinq dans les autres Apartemens. Toutes les places en furent remplies , & il s'y trouva une si grande multitude , que plus de deux mille personnes furent traitées ce jour-là sans nulle confusion.

Les pauvres Esclaves François qui sont dans le Bagne du Grand Seigneur , eurent part à cette Feste. Ils receu-

rent

A CONSTANTINOPLE. 217
rent une aumône extraordi-
naire de M^r l'Ambassadeur,
& ils résolurent entre eux
d'en faire un usage auquel il
ne s'attendoit pas. Ils chan-
terent un *Te Deum* pendant
la nuit , & il fut suivy d'un
rapas proportionné à l'au-
mône. Ils burent à la santé du
Roy leur Prince naturel , au
nom duquel ces misérables
se flatent de l'esperance de
sortir un jour de leur esclav-
age. Comme le Bagne est
une Prison , dont ceux qui
y sont entrez ne sortent ja-
mais, vous serez surprise d'ap-
prendre qu'il y ait des Fran-
T

çois , & demandertz pour-
quoy ils n'en sortent point,
puis que le Roy est en paix
avec Sa Hauteſſe , & qu'il en
obtient tous les jours la li-
berté de plusieurs Eſclaves.
J'ay à vous répondre , que
ceux qui ſont dans le Bagne ,
y ſont du conſentement mé-
me de Sa Majeſté , à cauſe
qu'ils ont eſté pris en piratant,
non ſeulement ſans l'aveu ,
mais contre la volonté de ce
Monarque. D'ailleurs on peut
dire que le Bagne eſt moins
une Priſon qu'une Ville. Les
Priſonniers y travaillent , &
l'argent qu'ils gagnent , tour-

A CONSTANTINOPLE. 119
ne à leur profit. Plusieurs
d'entre eux tiennent Cabaret,
& quelques-uns mesme y ont
fait bastir des maisons qui
sont fort agreables, & tres-
bien meublées.

L'aprèsdînée on passa une
heure au jeu, & ce fut un
agreable divertissement de
voir dans les courts un mé-
lange de Juifs de Chrestiens,
de Turcs. de Maures, de
Perses, d'Arabes, & d'Ar-
meniens. Sur les six heures,
six Dervis, ou Moines Turcs,
qui avoient eu la curiosité de
voir la Feste, se presenterent
à M. l'Ambassadeur, & luy

T 2

dirent qu'ils estoient venus en qualité de Voisins , & non de Dervis , pour prendre part au *Donanna*. M. Girardin leur en expliqua le sujet en Langue Turque , qu'il parle parfaitement bien , & ordonna qu'on les conduisît dans une chambre retirée, où l'Eau de vie ne leur fut pas épargnée , non plus que le Rosolis. On les vit tourner au son des Flûtes & des Tambours avec beaucoup de vifesse.

Au sortir de cette chambre , on entra dans l'appartement de Madame l'Ambassadrice, où toutes les Da-

mes estoient à visages découvert, rangées autour d'une table, pour voir un autre divertissement que les *Chinghis* donnerent à la Compagnie. Ce sont des Turqueses instruites des leur enfance à toutes sortes de danses, & de postures. Elles n'en firent point d'indecentes, parce que Madame l'Ambassadrice avoit dit à l'*Ustacalen*, ou Maistresse, qu'elles ne seroient point payées si elles osoient se licencier. Il y en avoit toujours quatre qui jouïoient de la Fluste, du Tambour que nous appellons

T 3

de Basque , du *Cimbalum* ,
ou du *Boina* , qui est un Inf-
trument semblable à celui
qu'on attribue au Dieu Pan ,
tandis que les autres dan-
soient. Elles firent des recits
extravagans , mais ce qu'il y
eut de curieux , fut une espe-
ce de Bal , que l'on appelle
Matraque. Ces Femmes le
danferent en calçon & en
pourpoint en calçon & en
pourpoint, tenant d'une main
une petite rondache d'airain ,
de la grandeur d'une assiete ,
& de l'autre un baston de
cormier , avec lequel elles se
frapotent devant & derriere

fans se voir. C'estoit une activité pareille à celle des Forgerons, lors qu'ils battent le fer sur une enclume. Elles paroient tous les coups avec une adresse qui ne se peut exprimer , & quoy que les Spectateurs craignissent pour elles , il n'en arriva aucun accident.

Lors que la nuit commença , on fut surpris de voir le Palais en feu presque en un moment , par dedans & par dehors. Toutes les Salles & toutes les chambres furent éclairées par des Lustres & par des Bras placez à distances.

T 4

égales , & qu'on avoit garnis de bougies ; & comme l'Illumination faisoit une des principales décorations de cette Feste , & que c'estoit le seul spectacle qu'on pouvoit donner aux Dames du Serrail, qui ont leur appartement vis - à - vis du Palais de France , n'y ayant que le Golphe entre-deux , elle fut mise dans le point de perfection qu'on y pouvoit souhaiter. Toutes les Galeries qui regnent autour du Palais , les Saillies , les bords des toits , & les Portiques furent remplis d'un nombre infiny de petites lampes qui representoient les Ar-

mes de France , les Chiffres & la Devise de Sa Majesté avec toutes les couleurs, à quoy les Turcs réussissent admirablement. Toutes les fenestres du Convent des Capucins , dont il y en a plusieurs qui regardent Constantinople, estoient illuminées de la même sorte, & cela formoit un spectacle tres-brillant. Aussi donna-t-il plus d'admiration que tout le reste , parce que c'estoit la premiere fois qu'on avoit veu en ce Pays - là une Illumination hors les Mosquées. On a sceu que le Grand Seigneur avoit donné

les ordres nécessaires pour faire parler le Kiosque le plus élevé du Serrail , & qu'à l'entrée de la nuit Sa Hauteffe s'y estoit renduë , pour satisfaire la curiosité que luy donnoit cette Illumination.

Toutes les lampes estant allumées , les Boëtes commencerent à tirer avec plus de bruit qu'elles n'avoient encore fait , & particulièrement au Soupé de M^r l'Ambassadeur , qui fut fort splendide & fort abondant. Il avoit retenu la mesme Compagnie du Dîné , à la reserve des Ecclesiastiques , dont les places

furent occupées par les Anglois qui estoient venus luy rendre visite. Une infinité de belles fusées qu'on lança jusqu'à minuit , furent ménagées avec tant d'ordre , qu'elles donnerent longtemps un fort grand plaisir à tout le Serrail.

Le lendemain , Madame l'Ambassadrice , qui n'avoit point encore esté visitée par les Dames Turques, en vit arriver une cinquantaine conduites par la Femme du TopigiBachi , qui est le Grand Maistre de l'Artillerie. Elles avoient tant fait auprès de

leurs Maris pendant la nuit , qu'elles avoient obtenu la permission de venir au Palais de France sur le pretexte d'en voir les Décorations. Madame l'Ambassadrice ayant sceu qu'il y en avoit entre elles de considerables , les fit entrer dans son Cabinet , & les regala d'une magnifique Collation qui fut pillée dans le mesme instant , chacune en prenant sa part avidement , & en emportant ce qu'elles purent serrer. Une de ces Femmes demanda du vin , soit qu'elle en voulust goûter, soit qu'elle eust accoustumé d'en

boire , & il luy sembla si bon qu'elle en avala trois Pintes en trois coups, en moins d'un demy-quart-d'heure.

Le mesme jour , Emanuël de Melchisedet, Archevesque de Van , dans l'Armenie Majeure , & qui fait sa residence ordinaire à Kossiaff dans le Monastere de Sainte Marie , qu'on dit avoir esté basty par l'Apostre S. Barthelemy , vint avec une suite de cent Armeniens, son Bâton Pastoral garny d'or & de pierreries à la main , témoigner à M^r l'Ambassadeur la joye que sa Nation avoit con-

ceüe du rétablissement de la Santé du Roy , à la conser-
vation duquel elle est d'au-
tant plus interessée , que les
Armeniens passent presente-
ment les Mers avec toute
forte de seureté sous la Banie-
re de France. Il offrit en mes-
me temps de se réunir à l'E-
glise Romaine sous la pro-
tection de Sa Majesté , &
d'inspirer de tout son pou-
voir les mesmes sentimens à
son Patriarche. Mr l'Ambas-
sadeur le remercia du zele
qu'il avoit marqué pour le
Roy , & après luy avoir ré-
pondu de la protection qu'il

demandoit , il luy fit avoir une Conference avec M. Gasparini , Vicaire Patriarchal. Ce Prelat receut sa Profession de Foy , & luy permit de sacrifier dans les Eglises Latines. Il commença le Dimanche 20. d'Avril par la Chapelle du Palais de France , où il celebra la Messe en habits Pontificaux , pour remercier Dieu de la grace qu'il luy avoit faite de se réunir à l'Eglise Romaine. La Chapelle estoit ornée de riches Tapisseries , & l'Autel paré d'un tres-grand nombre d'argenterie , avec quantité de Cierges.

Il y eut un concours extraordinaire de monde à cause de la nouveauté des ceremonies qui sont fort differentes des nostres. Cet Archevesque pria pour nostre Saint Pere le Pape, & pour Sa Majesté Tres-Chrestienne, mais en sa Langue vulgaire, ayant fait traduire les Oraisons qui sont dans nos Livres, qu'il lut sur un papier volant. Après la Messe, M^r Girardin traita avec beaucoup de magnificence l'Archevesque de Van & le Vicaire Patriarchal, & donna ses ordres pour faire traiter au Convent des Capucins

cins les Prestres Armeniens , avec les autres Principaux de cette Nation , qui estoient au nombre de quarante.

On connoist par la réunion de cet Archevesque de quelle utilité il est pour la Religion , que le Roy ait un Ambassadeur à Constantinople , puisque non seulement elle y est protégée par ce pieux & sage Monarque, mais que mesme elle y fait souvent de grands progrès.

J'ajoute à cette Relation plusieurs choses que l'on n'a point imprimée , & qu'a observées un homme d'esprit ,

V

qui par curiosité fit le voyage de Constantinople avec feu M^r de Guilleragues. Il y a demeuré pendant trois années, & fut témoin en 1680. de ce que je vais vous dire.

La Sultane Reyne étant accouchée d'une Fille, on prepara une Feste pour sa naissance. Le Grand Seigneur que l'on attendoit de jour en jour, arriva le 1^r de Mars à Constantinople, & le 3. de ce mesme mois, la Feste commença à l'entrée de la nuit. Le port du Serrail qui forme un amphiteatre parfaitement beau, parut tout

A CONSTANTINOPLE. 235
en feu. On tira quantité de
coups de Canon , & l'on vit
paroître au milieu du Canal
une espee de Fort qu'ils a-
voient fait pour représenter
Malte. La prise de ce Fort
estoit le sujet de la feste. Il
estoit deffendu par des Es-
claves habillez à la manic-
re des Chrestiens , & la pre-
miere attaque fut faite par
deux grands Bastimens sur
lesquels on avoit élevé deux
hautes Piramides toutes cou-
vertes de lumieres. Une quan-
tité prodigieuse de petites
Saïques pleines d'artifices ,
voguojent deyant , & lors

V 2

qu'elles eurent fait le tour de la Place, elles firent une décharge toutes ensemble; la Ville leur répondit, & le feu dura jusque bien avant dans la nuit. Le lendemain, les Corps de Mestiers, chaque Mestier dans une Saïque qu'ils avoient ornée le plus proprement qu'ils avoient pu, parurent sur les deux heures après midy devant le Grand Seigneur. Tous les hommes qui estoient dans ces Saïques, estoient masquez & s'occupoient au travail que demandoit leur Profession. Après

avoir passé devant le Sultan , ils attaquèrent la Place. Dès que la nuit fut venuë , le Port parut de nouveau illuminé , & les Corps de Mestiers se joignant aux Bastimens qui avoient fait la premiere attaque , en commencerent une troisiéme qui dura presque autant que la nuit. Le troisiéme jour les Galeres du Grand Seigneur , toutes leurs Flames deployées , firent leurs décharges sur la Ville, dont ils se rendirent maistres après avoir fait une espeece de combat mal ordonné. Le Gouverneur alla se

jetter aux pieds du Grand Seigneur , & luy porta les clefs de la Place. Si tost que le Soleil fut couché, le Port parut, comme les deux jours precedens , & les Galeres , & tous les Bastimens qui avoient attaqué la Place , tirerent quantité d'artifice. La Ville fut brulée , & le point du jour obligea tout le mondé à se retirer.

La Cour du. grand Seigneur ne paroist jamais plus pompeuse que quand elle sort de Constantinople. C'est là que toute la magnificence se déploye. Aussi les Turcs

renvoyent à cette cérémonie , comme à celle dans laquelle on peut mieux remarquer la richesse de leur Empire. Plusieurs Voyageurs en ont écrit , mais aucun n'en a donné une juste idée. Vous la trouverez dans ce que j'ay tiré des Memoires de cette même personne touchant une sortie qui se fit le Lundy 27. Octobre 1680. Ce jour là à la pointe du jour, le Topigi Bachi commença la marche, monté sur un cheval Arabe couvert d'une housse en broderie d'or , à la tête de deux cens Canonniers ar-

mez d'un Mousquet & d'un Sabre. Ce Bacha commande à tous les Canonniers de l'Empire , & sa Charge est comme celle de grand Maître de l'Artillerie en France. On vit ensuite une Compagnie de Cuirassiers, le Gebeigi Bachı leur Colonel à la teste. Le Kichayabey les suivoit & marchoit devant trois ou quatre cens Janissaires , le mousquet sur l'épaule armez du Sabre & du mousquet, & allant sans ordre. Le Kichayabey est ce que nous appellons Lieutenant Colonel. Cette Charge ne se donne qu'à

A CONSTANTINOPLE. 241
qu'à des Officiers des Janissaires , & c'est ordinairement aux plus anciens dans le service. Ils ne la possèdent pas plus de trois ou quatre ans , & sont faits Bacha en la quittant. Autrefois ils restoient dans le Corps des Janissaires , & leur credit estoit si grand , que quand ils vouloient ils renversoient les Sultans de leur Trône , faisoient trancher la teste au Visir , & à leur Aga , & n'avoient enfin qu'à commander aux Soldats pour estre obeïs , parce qu'ayant esté élevez avec ces Soldats : ils en estoient aimez avec ex-

X

cés ; mais Cuproli à qui leur trop grand pouvoir fit ombre, & qui connoissoit qu'il estoit dangereux de demander la teste à des hommes deffendus par tant de milliers de bras , trouva moyen de les perdre en leur faisant de l'honneur. Il les dispersa dans les Gouvernemens qu'il leur donna , & par ce moyen leurs testes se trouvant en sa puissance, il affoiblit autant qu'il voulut cette Milice. Le Cologlou paroissoit ensuite avec cinquante hommes à cheval , le mousqueton appuyé sur l'arçon de la Selle ,

& ils marchoient les premiers avec les Trompettes, quatre Timbales, quatre Hautbois, & deux hommes jouians d'Instrumens semblables à ceux que les Bachates frappent les uns contre les autres. Le Caïa les suivoit sur un beau cheval couvert d'une tres-belle housse, & marchoit à la teste de cinquante Ichoglans ou Pages bien montez. Ils avoient tous des Vestes de Satin jaune, & la cotte de maille les couvroit jusqu'à la moitié des cuisses. Une écharpe de taffetas de différentes couleurs en bro-

derie & un Carquois de ve-
lours Brodé or & argent leur
pendoient au costé droit , &
au gauche ils avoient l'Arc
dans un étuy aussi brodé de
diverses couleurs. Leurs testes
estoit couverte d'un pot
de fer entouré d'un Turban
blanc , d'où pendoit une
espece de cornette faite avec
des mailles qui leur tournant
autour du visage se ratachoit
sous le menton , & couvroit
le col & les épaules. Ils a-
voient des brassars & des
gantelets d'acier , & la lance
à la main. Le reste de la Mai-
son composé de trente ou

A CONSTANTINOPLE. 245
quarante personnes suivoit ,
chacun d'eux ayant le Car-
quois brodé d'or. Chaque Of-
ficier avoit cinq ou six che-
vaux de main couverts de
belles Housses , conduits par
des Officiers à cheval qui les
suivoient.

Après cela on vit deux
Aga ou Officiers du Visir ,
suivis de 50. ou 60. person-
nes à cheval qui precedoient
le Kiaia ou Lieutenant du
Vizir , monté sur un beau
cheval richement enharna-
ché. Deux Officiers le sui-
voient à la teste de plus de
80. Ichoglans vestus com-

X 5

me ceux du Cologlou, à la réserve que leurs Vestes étoient de satin rouge. On voyoit aussi sept chevaux de main couverts de housses fort riches, à chacun desquels on avoit attaché sur la Selle un Bouclier d'argent poly, & cela avoit quelque chose de galant, & qui sentoit fort l'antique. Le Reis Effendi, ou Grand Chancelier, suivoit, & après luy deux Chaoux. Il y en avoit d'espace en espace pour faire marcher en ordre les Cavaliers qui alloient quatre à quatre.

Ensuite parut le Grand

Visir , ayant à sa gauche le
 Muphti. Ils precedoient le
 Moufaiq Bacha ou Colo-
 glou qui marchoit seul.
 C'est le favory du Grand
 Seigneur, dont il est aussi le
 gendre. Il estoit du nombre
 des Ichoglans , & est venu
 dans la faveur par les voyes
 qui élèvent en ce pays-là , &
 qui causeroient la perte d'un
 homme en celuy-cy. Trois
 Tescerdans ou Tresoriers Ge-
 neraux & les deux Cadilef-
 gers ou Intendans des Armes
 suivoient, & precedoient cent
 Cadis ou Gens de Loy, as-
 sez bien montez, ayant des

houffes de drap bleu avec des houpes de même couleur sans broderie. Le premier des Emirs qui venoit après, accompagnoit l'Eten-dard de la Loy avec plus de deux cens Dervis. Cet Eten-dard estoit porté par l'un d'eux. Ensuite marchoit un Chameau portant l'Alcoran dans un coffre de brocard d'or. Il y avoit aussi quelques Hardes de Mahomet dans un coffre de velours vert & ce coffre estoit chargé sur un cheval bien enharnaché. Il ne se peut rien de plus ridicule que l'équipage

de' ces Emirs; ils portent le Turban vert & se disent parens de Mahomet. Il seroit de l'honneur de ce Prophete que ses Descendans fussent plus propres & qu'ils eussent un peu meilleur air dans un jour de ceremonie. Malgré leur méchante mine & leur gueuserie, ce sont les personnes les plus considérées de tout l'Empire Othoman.

La Maison du Grand Seigneur commença à paroître en cet ordre. Le Capigi Bachi marchoit le premier à la teste de cent Capigis. Ce sont les Portiers du Service,

X 5

& le Chaoux Bachi est leur Chef. Ce Chaoux Bachi venoit après, suivi d'un pareil nombre de Chaoux. Il avoit en la main un baston d'argent fait comme un Bec de Corbin, & une plume de Coq sur la teste. Ces Gens sont comme les Huissiers. Le Grand Seigneur, ou le Visir, les envoye porter les ordres par tout où il est necessaire. Des Officiers à cheval qui le suivoient, precedoient le Kilargi Bachi, qui estoit à la teste des Pages du Kilar ou Echanfonnerie. Ensuite on voyoit le Karnadar Ba-

A CONSTANTINOPLE. 251
chi à la teste des Pages du
Tresor. Ils estoient vestus de
tres-belles vestes de Brocard,
& avoient la cotte de maille,
le Pot en teste, la Lance à la
main, & des escharpes magni-
fiques en forme de Baudrier.
Leur Carquois & l'étuy
pour mettre l'Arc estoient
parfaitement bien brodez,
& leurs chevaux avoient des
houffes d'une broderie fort
épaisse, ou de laines d'or
& d'argent. Deux cens So-
laqs assez bien montez
paroïssoient après. Cette
troupe de Cavalerie avoit
quelque chose de tres-guer-

rier. Leur coëffure estoit un bonnet d'une simple étoffe, d'où pendoient quatre grandes bandes de la mesme étoffe longues de trois quarts d'aune, deux pardevant, & deux par derriere. Les deux bandes qui sortoient du devant du Bonnet, passoient par derriere le dos, & celles qui étoient attachées au derriere, venoient pendre sur l'estomach & se croisoient sur l'épaule avec celles de devant. Ils avoient sur le dos chacun une peau de Tygre qui se noüoit par les pates de devant comme une cravate. Ils por-

toient le Mousqueton sur l'arçon de la Selle, & précédoient le Dogangi Bachi ou Grand Fauconnier, qui venoit avec les Oyseaux portez par les Officiers de la Fauconnerie. Le Sangongi Bachi ou Gouverneur les suivoit, & après luy on voyoit les plus beaux Chiens que l'on puisse imaginer. Ils estoient couverts de Housses de Brocard or & argent & menez par des Valets qui les tenoient en lesse. Dés que la Fauconnerie & la Venerie furent passées, le Grand Escuyer parut superbement monté. Il estoit sui-

vy d'Officiers qui estoient aussi tres-bien montez, & vestus de Vestes de Brocard, avec de grandes Aigrettes sur leurs Turbans. On faisoit marcher ensuite quinze chevaux de main du Grand Seigneur, dont tous les harnois, housses & boucliers estoient couverts de Diamans, Rubis, Emeraudes & Turquoises, en sorte qu'on ne pouvoit voir le fond sur quoy toutes ces pierreries estoient attachées. Une troupe de Bachas & d'Officiers vestus de vestes de brocard avec de grandes Aigrettes sur la teste & tres-

A CONSTANTINOPLE. 255
bien montez , venoient devant les Peik , qui marchoient à pied deux à deux devant le Grand Seigneur. Leurs Vestes estoient de brocard d'or retroussées pardevant & attachées sur les côtez avec des ceintures d'or garnies de quelques Turquoises. Une espece de culote qu'ils portoient , estoit de velours cramoisy avec des bas de soye blancs, attachez aux chausses par des boucles d'or. Ces bas estoient roulezz sur les genoux, & retenus par des jarretières d'or. Ils avoient de petits escarpins blancs que des

boucles attachoient ; leur coëffure estoit comme un grand Gobellet de vermeil-doré avec une petite Aigrette par dessus. Ils portoient à la main de petites haches de vermeil-doré comme celles de nos Grenadiers. Le Grand Seigneur parut à la fin. Son Turban blanc estoit enrichi de trois chaînes de diamans, qui commençant au milieu du front venoient se ratacher derriere la teste , & luy environoient le visage. De l'endroit d'où ces chaînes sortoient pardevant, s'élevoit un grand bouquet , où trois belles Aigrettes,

grettes estoient attachées. Sa Veste estoit de brocard d'or plein doublée de samour, avec des boutons de diamans d'une grosseur surprenante. Trois chaines le ceignoient par le milieu du corps, & attachoient un sabre aussi tout de Diamans, & à deux autres chaines de Diamans en forme de bandoulières étoient pendus l'Arc & le Carquois. Ses manches estoient ornées de pareilles chaines. Il portoit à ses doigts de tres-riches Bagues : mais un anneau qu'il avoit au pouce droit, surpassoit le reste. Il estoit d'une

Y

258 A M B A S S A D E S
grosseur prodigieuse. Ce Prince montoit un grand cheval noir, dont tout le harnois, testiere , poitrail , selle , étriers & sangles étoient de gros diamans. Il seroit fort malaisé d'en voir un plus grand nombre ensemble. Les Officiers vêtus de vestes de Brocard d'or , coëffez avec des bonnets couverts d'aigrettes , tenoient la Veste de Sa Hautesse , & marchaient à ses côtés. Le Choadar Aga , qui est le Porte-manteau , venoit après , & tenoit une Veste de Brocard d'or couverte de Diamans. Le Seliktar Aga

& le Durbendar Aga mar-
choient à côté l'un de l'aut-
re, & portoient le Sabre tout
couvert de Diamans, & un
Turban avec un bouquet de
Diamans pardevant. On ne
peut rien voir de plus ma-
gnifique que ces trois Pièces
que ces Officiers portoient.
Ils estoient eux-mêmes fort
magnifiques & fort bien
montez. Le Kollar Aga, Chef
des Eunuques noirs, le Capi
Aga, Chef des Eunuques
blancs, & l'Oda Bachi mar-
choient à la teste des Icho-
glans de la Chambre. Ce sont
les Juges qui sont près de la

personne du Grand Seigneur ,
& qui en sortant de là , rem-
plissent les plus beaux Gou-
vernemens & les plus belles
Charges de l'Empire. Leurs
Vestes de Brocard d'or étoient
couvertes de la cotte de mail-
le , & ils avoient le pot en
teste , ainsi que les autres Pa-
ges. Leurs lances estoient gar-
nies de Turquoises , & ils en
avoient jusqu'en quelques
endroits de leurs armes. Ils
estoient parfaitement bien
montez , & les chevaux a-
voient des harnois fort riches.
Les Spahis marchôient après
eux , médiocrement bien mon-

tez, & ils estoient suivis des Timbales sur des Chameaux, de trois Carosses dorez à huit chevaux ; & d'une Litierc aussi dorée, & dont le dedans estoit de Brocard d'or avec des coussins de Brocard brodez de Perles. Quantité de Cavaliers assez mal montrez fermoient la marche. Malgré la confusion qui empeschoit que cela n'eust tout l'éclat qu'ils auroit eu s'ils avoient marché plus en ordre, on ne laissoit pas de remarquer beaucoup de magnificence dans cet équipage.

Quelques jours auparavant,

Y 3

c'est-à-dire, le Mercredy second jour d'Octobre de la mesme année 1680. on avoit fait la ceremonie d'annoncer le Beiram. Tous les Canons du Serrail ayant tiré si-tôt qu'on eut vû le Soleil couché, on entendit le soir des Trompettes & des Timbales, & le Grand Seigneur vestu d'une Veste couverte de Pierrieres le Turban tout couvert de Diamans, d'où sortoient trois Aigrettes, monta sur un Trône pour recevoir les Grand de la Porte, qui commencerent à luy souhaiter le Beiram. C'est ce que nous appellons souhai-

A CONSTANTINOPLE. 263
ter de bônes Pâques. Le Muf-
ti falûa le premier , & baifa la
Veste du Grand Seigneur ,
qui le releva , & s'avanca deux
pas pour recevoir les compli-
mens. Après s'estre reculé
d'un pas , il receut le Visir ,
qui vint aussi luy baiser la
Veste. Sa Hauteffe recula en-
core un pas , & le Cologloufe
ou le Favory , fit la mesme
chose. Le Grand Seigneur
s'assit ensuite sur son Trône ,
& les premiers Officiers le sa-
luerent & baisèrent sa Veste ,
& les autres Officiers le sa-
luèrent seulement. Cette ce-
remonie , qui dura deux heu-

264 . A M B A S S A D E S
res , ayant esté faite , on ser-
vit à Sa Hauteffe un magni-
fique repas. Le lendemain à
huit heures du matin , Elle
sortit de la grande porte du
Serrail pour aller faire sa
prière à Sainte Sophie. L'es-
pace depuis la porte du Ser-
rail jusqu'à celle de la Mos-
quée qui est de quarante à cin-
quante pas , estoit bordé de
deux rangs de Janissaires. Il
y avoit devant eux deux rangs
de Chourvagis ; ou Capitai-
nes , vestus de Vestes de Bro-
card , avec de grandes aigre-
tes sur la teste. Tous les Ba-
chas & Grands de la porte
fortirent .

fortirent les premiers , & le Mufti sortit en Carosse. Seize Peiks alloient devant le Visir deux à deux. Leurs Vestes de velours cramoisy estoient attachées avec des ceintures d'or. Le Visir montoit un tres-beau cheval , couvert d'une housse en broderie de Perles & d'Emeraudes. Il fut reccu à la porte de la Mosquée par deux Officiers qui le soutenant , le conduisirent par dessous les bras jusqu'à la place où il devoit entendre la Priere. Plusieurs Officiers bien montez fortirent du Serail devant les Peiks qui mar-

Z

choient deux à deux devant le Grand Seigneur. Le harnois du cheval qui montoit, estoit couvert de Diamans. Il fut receu par le Janissaire Aga à la teste des principaux Officiers des Janissaires. Le Choudar Aga, ou Porte-manteau, bien monté, suivoit le Grand Seigneur, & portoit une Veste aussi de Brocard d'or enrichie de Diamans. Le Selindar Aga portoit un Sabre, & le Surbandar Aga un Turban. Ce sabre & ce Turban étoient enrichis de Diamans d'un grand prix. Le grand Ecuyer suivoit, & l'on menoit après

A CONSTANTINOPLE. 267
luy dix-huit chevaux de main
dont les harnois étoient d'une
magnificence extraordinaire. La Priere qui dura une
demy-heure, étant finie, le
Grand Seigneur retourna au
Serrail dans le même ordre
qu'il estoit venu. La grande
quantité d'hommes & de
chevaux ayant de la peine à
se remuer dans un si petit es-
pace, Sa Hauteſſe resta à che-
val un demy-quart d'heure
ſans pouvoir avancer, & l'on
eut le temps de conſiderer ce
Prince à ſon aise. Il a le front
grand, les ſourcils avancez,
les yeux gros & ronds, un peu
Z 2

enfoncez , le nez grand & aquilin , la bouche assez fenduë , & la lèvre d'en bas fort relevée , le teint fort brun , la barbe assez claire sur les jouës , & assez épaisse sur le menton , la taille mediocre , les épaules grosses , & la teste un peu panchée sur l'estomach.

Le Samedi 25, du même mois , le Janissaire Aga sortit de Constantinople pour aller aux Tentes , qui en estoient à deux lieuës. Un Officier ayant la cotte de maille , les brassars & les gantelets d'acier , le carquois brodé d'or , & l'arc

A CONSTANTINOPEE. 269
dans un étuy de mesme parure,
marchoit à la teste ; montré sur un tres-beau cheval
couvert d'une housse qui pendoit à sa droite en broderie
d'or & d'argent. Il avoit un bonnet ombragé d'une grande
aigrette. Trois Officiers
couverts de cottes de mailles,
tres-bien montez , portoient
des Drapeaux après luy. Les
Sacaz assez bien montez mar-
choient derriere. Ce sont les
Porteurs d'eau , qui de peur
que les Troupes n'en man-
quent , sont extrêmement
considerez. Leurs habits es-
toient de toile cirée , & leurs

Z 3

170 AMBASSADES
chevaux portoient deux
grands coffres pleins d'eau.
Ces coffres estoient aussi de
toile cirée. Deux mille Ja-
nissaires armez, le Mousquet
sur l'épaule, & le Sabre au
côté, marchaient ensuite
par pelotons & sans ordre.
On distinguoit seulement les
Cuisiniers qui marchaient à la
tête, un couteau au côté. Ils é-
toient vêtus d'une grâde Sou-
quenille de maroquin noir,
brodée pardevant. Les Janis-
saires ne réussissent pas à se ser-
vir du Mousquet. Il y en eut
quantité qui ne purent venir
à bout de les tirer, & les plus a-

A CONSTANTINOPLE. 271
droits étoient un demy quart
d'heure à y mettre le feu.
Trente-trois Officiers passa-
blement bien montez, por-
toient des Enseignes, & mar-
choient devant une troupe de
Dragons à pied, couverts de
peaux de Tigre. Quarante-
deux Capitaines fort bien
montez, & armez de cottes
de mailles, d'arcs & de flé-
ches, le bonnet en teste cou-
vert d'une aigrette, venoient
devant le Janissaire Aga. Sa
Veste étoit brodée d'or par-
devant & sur les manches. Il
montoit un cheval noir cou-

Z 4

vert d'une grande housse brodée d'or , de Perles & d'Emeraudes. Plusieurs Officiers à cheval le suivoient , ainsi que trente ou quarante Ichoglans ou Pages , vestus de Vestes de Satin de trois couleurs , jaune vert , & couleur de cerise , armez de cottes de maille dorées , & de lances , & ayant le pot de fer en teste entouré d'un Turban de ces différentes couleurs. Les chevaux étoient couverts de housses garnies de lances d'argent. La Musique fermoit cette marche. Elle estoit composée de six Trompettes , de six

Timbales, de douze Haut-bois & de quatre hommes qui touchoient des especes d'Instrumens, que nous appellons Niacards.

Le Lundy, le Grand Seigneur sortit de Constantinople pour aller à ses Tentes, & il y arriva à midy. C'est la fortie dont je vous ay fait la description. Sa Maison estoit de pieces de drap rouge & bleu, bordé avec un galon jaune. Une espee de muraille à creneaux, haute de six pieds, enfermoit une Place ovale plus grande que la Place Dauphine. Avant que d'en-

der on voyoit à gauche un petit Pavillon rond qui est destiné pour le Bourreau, & où l'on tranche la teste. A la gauche estoient les Seigneurs, & à l'entrée, un Kiofque ou Balcon garny de Brocard & de Satin, & élevé de vingt pieds, d'où le Grand Seigneur vient quelquefois voir l'Armée. Un Tapis de Perse broché d'or couvroit le bas; & des Carreaux de Satin rouge brodez d'or & de perles, garnissoient tout le tour de ce Balcon. L'escalier pour y monter, estoit tapissé de Drap de même couleur, & un

grand Pavillon d'une espee
de Feutre gris qui ne perce
point à la pluye , galonné
rouge & bleu , & doublée de
Damas couleur de cerise , le
couvroit. Un peu plus avant
dans l'enceinte estoit une
Tente longue de huit ou dix
pas , où l'on expose les Testes
des Bachas que Sa Hauteſſe
demande. L'on entroit après
cela dans une Tente garnie
d'un Sopha, dont les coussins
estoient de velours broché
d'or. De cette Tente on en-
troit dans une autre, longue
de plus de vingt-cinq pas,
qui sert de Salle de Conseil.

Une Estrade élevée d'un demy - pied occupoit presque toute cette Tente , & ne laissoit que trois pieds d'espace tout autour. Cette Estrade estoit couverte d'un grand Tapis de Perse , & au bout de l'Estrade on voyoit un Sopha élevé de quatre ou cinq pieds couvert de brocard, les coussins aussi de brocard brodé de Perles. De grands Rideaux de brocard tournoient tout autour. Un Tabouret de la mesme étoffe estoit sur l'Estrade à gauche proche du Sopha. Le dedans

de ces Tentés est une espèce de Camelot rayé fort , surbrodé de fleurs & de compartimens à la Mosaique. Ces fleurs sont faites de satins & taffetas de diverses couleurs rebrodées avec de petits galons jaunes , & quelques cannetilles d'or. En sortant de cette Tente , on voit trois Pavillons qui forment un triangle , & c'est dans celuy du fond que couche le Grand Seigneur. Ces treillis de bastons dorez portent par dedans à hauteur d'appuy d'autres bastons dorez qui soutiennent d'espace en espace

de la hauteur de douze pieds une petite Corniche posée dessus, & qui entoure le Pavillon. D'autres bastons qui prennent sur la corniche, se viennent emboîster dans un cul de Lampe doré qui pend au milieu, & forment une espèce de Parasol. Un damas rouge à fleurs tapisse le derrière de ces bastons. La terre est couverte d'un très beau tapis, & le Sopha pareil à celui de la Salle d'audience, entouré d'un Pavillon de brocard de Perse or & argent, sert à coucher le Sultan. Un grand Rideau de Da-

A CONSTANTINOPLE. 275
mas doublé du mesme bro-
card, separe ce Pavillon en
deux. Le Pavillon qui est à la
droite sert aux necessitez, &
celuy qui est à la gauche sert
de Bain. Le dedans de ces
deux Pavillons est de Damas
rouge ; ils sont couverts, &
les Tentes sont de mesme
étouffe que le dessus du Kios-
que. Le Visir & tous les Ba-
chas avoient leurs Tentes tou-
tes assez magnifiques autour
de celle que je viens de vous
décrire.



FIN.

